



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

C.P.S. Nouvelle série N°66 (N°148) – 1,50 €

20 SEPTEMBRE 2017

**GROUPE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE**

Trois mois de concertation ont permis au gouvernement Macron-Philippe de rendre publiques ses ordonnances, première étape d'une entreprise de liquidation de tous les acquis ouvriers subsistant (Sécurité sociale, retraites, assurance chômage, droit aux études, statut de la Fonction publique) :

À BAS LES ORDONNANCES !

AGIR POUR :

- **LA RUPTURE DE LA CONCERTATION-CO ÉLABORATION DES DIRIGEANTS SYNDICAUX AVEC LE GOUVERNEMENT**
- **IMPOSER LE FRONT UNIQUE DES ORGANISATIONS DU MOUVEMENT OUVRIER POUR LE RETRAIT DES ORDONNANCES ANTI- OUVRIÈRES**

Publication des ordonnances : « *Jamais un pouvoir n'avait osé aller aussi loin dans la prise en compte des revendications patronales* » (Le Monde, 2 septembre)

Le 31 août, après une rencontre « multilatérale » avec les « partenaires sociaux » (au premier rang desquels les dirigeants syndicaux) qui avait toutes les caractéristiques d'un apéritif final après deux mois de concertation, le gouvernement a rendu publiques ses ordonnances.

Le même numéro du *Monde* indique dans son éditorial comment cette formidable « prise en compte des revendications patronales » a été possible. « Emmanuel Macron a joué habilement. Pendant trois mois, la concertation avec les partenaires sociaux a été si intense qu'elle a pris l'allure d'une négociation... La méthode, celle du dialogue social, a été payante... »

En vérité, rien n'est dû dans ce résultat à l'« habileté » de Macron. Tout est dû au fait que les directions syndicales ont totalement collaboré à l'entreprise de concertation - se félicitant unanimement du « changement de méthode » par rapport à la loi El Khomri - dont elles savaient dès le départ où elle allait conduire : à savoir une entreprise de démantèlement complet des garanties collectives et légales limitant l'exploitation de la force de travail.

Sans prétendre être complets : quel est le contenu des ordonnances ?

- les indemnités prud'homales sont limitées de manière drastique ; le temps de recours aux prud'hommes limité à

un an. Rappelons qu'il s'agit de licenciement que le droit bourgeois lui-même présente comme « abusif », donc d'un délit. Comme cela a déjà été remarqué, l'objectif affirmé étant de « sécuriser » les employeurs qui licencient abusivement, il s'agit donc de sécuriser... les délinquants.

- Les ordonnances visent à liquider toute expression syndicale indépendante des intérêts ouvriers. C'est le sens de la création dans chaque entreprise à partir de 11 salariés d'un Comité social et économique qui liquide les délégués du personnel (DP) en fusionnant le Comité d'entreprise (CE) et le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Comme son nom l'indique, le Comité social et économique c'est la prise en compte à la fois des intérêts économiques, c'est-à-dire ceux de « l'entreprise », et des intérêts dits sociaux, c'est-à-dire la négation des intérêts contradictoires entre patrons et salariés. Le Comité social et économique se détermine dans le cadre « des décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production ». Aussi n'est-ce pas un hasard si les ordonnances prévoient que les représentants du personnel en son sein doivent être élus exclusivement sur liste syndicale. (suite page 2)

Sommaire :

| | |
|---|------|
| • ÉDITORIAL | P.1 |
| • NOTES INTERNATIONALES | P.10 |
| • ENSEIGNEMENT PUBLIC..... | P.14 |
| • LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT C.P.S..... | P.19 |
| • BRÉSIL | P.23 |
| • GRANDE-BRETAGNE..... | P.25 |
| • ALGÉRIE | P.33 |

Il s'agit d'associer les syndicats à la bonne marche de l'entreprise pour soumettre à la loi du profit la défense des revendications des salariés.

- Dans les entreprises jusqu'à 10 salariés, la possibilité accordée au patron par les ordonnances de « négociateur » un accord directement avec ses employés lui permet sans aucun doute, vu le rapport de forces, d'imposer purement et simplement sa loi (la suppression de la hiérarchie des normes faisant sauter la protection qu'offrait à ces travailleurs l'accord de branche). Au-delà de 10 salariés, les ordonnances ouvrent la possibilité que les négociations dans chaque entreprise, notamment sur les salaires et la durée du travail, puissent être menées, « *en l'absence de délégué syndical* », par des représentants salariés du Comité social et économique ou des salariés mandatés. Nul doute que les patrons en profitent pour entreprendre systématiquement la liquidation des délégués syndicaux après celle des délégués du personnel, et supprimer ainsi toute expression indépendante des intérêts ouvriers afin d'imposer des négociations dans le cadre de leurs intérêts.

- Il faut toute la rouerie et la veulerie d'un Mailly pour considérer que le gouvernement a fait des concessions en maintenant « *le rôle des branches* ». Ce qui est vrai, c'est qu'un certain nombre de protections inscrites dans la loi – et dont bénéficiaient donc tous les travailleurs quelle que soit leur branche – sont désormais soumises à des accords de branche. C'est particulièrement le cas du recours aux CDD, dont le renouvellement était limité par la loi, de même qu'étaient définis les motifs permettant au patron d'y avoir recours. Désormais, il n'y a plus de limites

légales. Par conséquent ici, l'extension au domaine de la branche de ce qui relevait de la loi constitue une violente attaque anti-ouvrière. Les mêmes branches pourront définir le recours au « contrat de chantier » ou « contrat de mission », contrat pire qu'un CDD puisque la durée du contrat n'est pas connue du travailleur lui-même, autrement dit qu'il peut être licencié dès que la mission est jugée terminée. Le but est d'arriver au licenciement sans motif, c'est-à-dire sans que le patron ait la moindre justification à fournir.

- Les entreprises présentes dans plusieurs pays auront toute possibilité d'organiser elles-mêmes la faillite de leurs unités de production en France et de justifier ainsi les licenciements leur permettant de délocaliser vers les pays où la main-d'œuvre est à bas prix, puisque c'est à l'échelle du pays que se jugeront les « difficultés économiques » d'une entreprise.

- Dans le même sens, les ordonnances instaurent la possibilité de « rupture conventionnelle collective », permettant aux patrons d'échapper à la nécessité d'un PSE (plan social d'entreprise) et donc d'être soumis aux contraintes de celui-ci, par exemple de payer des indemnités de licenciement conséquentes.

Voilà quelques aspects des ordonnances, dont le sens est clair : faire table rase de toutes les limitations à l'exploitation de la force de travail, et immédiatement, subordonner les intérêts des travailleurs à ceux de l'« entreprise », associer leurs représentants eux-mêmes aux mesures visant à augmenter l'exploitation de la force de travail.

La première étape d'une offensive continue

Les ordonnances, qui doivent être adoptées le 20 septembre en Conseil des ministres pour mise en œuvre immédiate (avant même la loi de ratification qui doit intervenir en octobre), constituent le premier chaînon d'attaques ininterrompues qui ont pour but de mettre en lambeaux l'ensemble des acquis ouvriers de ce pays :

- dès cette rentrée, 140 000 « emplois aidés » sont supprimés. Certes les emplois aidés sont des emplois précaires, surexploités. Sans doute la position de principe consiste à exiger leur transformation en postes statutaires. Mais on ne peut au nom de cette position « oublier », comme le fait la direction de la CGT, de combattre contre tout licenciement à cette rentrée des « emplois aidés ». La suppression de ces « emplois aidés » non seulement précipite dans le chômage 140 000 travailleurs, mais elle a des conséquences désastreuses, notamment sur le fonctionnement des écoles, des communes, des maisons de retraite, etc., où toute une série de fonctions ne seront plus assurées.

- dès la fin du mois, commencera la « concertation » sur la réforme de l'assurance chômage. Il s'agit de liquider le système actuel abondé par les cotisations patronales et ouvert aux travailleurs salariés privés d'emploi. Le système actuel relie le chômeur au travailleur actif puisque son indemnité relève du salaire différé. L'ouverture de la couverture chômage aux non-salariés (« indépendants », « autoentrepreneurs », etc.) s'inscrit totalement dans le processus de liquidation du salaire au profit de formes d'exploitation encore plus brutales – ce que d'aucuns

appellent l'« ubérisation » du prolétariat. Par ailleurs, et de manière cohérente, l'assurance chômage a désormais vocation à être financée non par les cotisations patronales, mais par l'impôt. Donc la charge reposera largement sur le dos des masses laborieuses.

- en novembre, l'Assemblée nationale sera saisie du vote de la loi dite « anti-terroriste », qui consiste à inscrire de manière permanente l'essentiel des mesures de l'état d'urgence : perquisitions de jour comme de nuit, mise en résidence surveillée, etc. Des mesures qui étaient jusqu'à présent l'apanage de l'appareil judiciaire, y compris des mesures pénales, pourront être désormais prises par l'appareil policier, par exemple l'imposition du bracelet électronique.

- dès le premier janvier 2018, les cotisations dites « salariales » – mais en réalité, toutes les cotisations de Sécurité sociale, « salariales » ou « patronales », relèvent du salaire et sont payées par le patron – seront fortement diminuées, pour être d'ici la fin de l'année 2018 purement et simplement supprimées. Le 13 juillet, Macron a aussi annoncé que les cotisations dites patronales seraient également supprimées en 2018. Leur suppression et leur compensation par la CSG signifieraient l'anéantissement de la Sécurité sociale, la destruction d'une conquête révolutionnaire du prolétariat à l'issue de la seconde guerre mondiale. Il n'y aurait plus de recettes dédiées pour la Sécurité sociale. D'ores et déjà, Macron a annoncé le 17 juillet que la CSG pourrait être utilisée pour compenser la suppression d'une partie de la taxe d'habitation. La

conséquence en est la fusion annoncée du budget de l'État et de la Sécurité sociale, le parachèvement de la fiscalisation de la Sécurité sociale, fiscalisation dont Blondel disait en 1995 qu'elle constituait le « hold-up du siècle ». C'est ce qu'indique Darmanin le 6 juillet 2017 :

« Je voudrais insister sur l'importance de l'unité de nos comptes. Le Premier ministre a fixé un objectif de réduction des dépenses État, administrations de Sécurité sociale, collectivités territoriales confondus : il a annoncé qu'il y aurait 0% d'évolution des dépenses publiques en 2018. Nous devons être solidaires de cet objectif collectif jamais atteint par aucun gouvernement. C'est pourquoi j'ai proposé... comme le suggère la Cour (des Comptes ndlr), d'examiner de manière conjointe les recettes de l'État et de la Sécurité sociale. »

L'augmentation de la CSG constitue en outre pour les fonctionnaires comme pour les retraités une brutale diminution du salaire (le gouvernement a parlé de mesures compensatoires, mais par exemple Blanquer a laissé entendre qu'il n'y en aurait pas pour les enseignants).

De manière pratique, l'offensive visant à liquider la sécu de 1945 prépare de terribles attaques contre la Santé, en particulier contre l'Hôpital public.

- C'est une déclaration de guerre aux cheminots que Macron a proférée et que la SNCF a fait connaître dans son magazine interne publié en juillet. *Le Monde* du 7 septembre a rendu publics, le premier, des extraits du plan meurtrier promis par le Président de la République aux

personnels, en présence du président de l'entreprise, G. Pepy, « ébahi », de ministres et de 10 salariés choisis par la SNCF, « médusés » :

« Le chef de l'État n'a pas mâché ses mots, allant jusqu'à détailler les modalités et le calendrier de l'explosive réforme de la retraite des cheminots qu'il verrait bien se mettre en place dès 2018. (...) Tout y est passé dans cette séance vérité de trois quarts d'heure : statut, régime de retraite, concurrence, dette, stratégie. Une feuille de route pour M. Pepy en quelque sorte. »

Le Monde cite Macron : « Votre défi sera de ne pas rester sur la protection du passé (...). Le vrai défi sera de dire : si vous voulez défendre votre entreprise, il faut la réinventer. » (...) « Vous protéger ce n'est pas protéger votre statut ou le job d'hier, c'est vous protéger en tant qu'individu, pour aller vers le job de demain. » Et le journal de bien insister : « Le statut est bien entendu associé au fameux régime spécial de retraite... »

Alors qu'approchent l'étape ultime de l'ouverture des transports publics à la concurrence et la levée des derniers freins et barrières à la privatisation et au démantèlement de la SNCF, *Le Monde* souligne que « les syndicats n'ont pas réagi ». Mais, immédiatement, la CGT a émis un communiqué dénonçant les révélations du quotidien : « Chacun aura compris le contre-feu allumé afin de détourner les cheminots des sujets d'actualité. » !

Le Maire, ministre de l'Économie : « Nous devons être les amis de la finance »

Dans ce cadre, s'inscrit la préparation du budget 2018. La citation de Le Maire ci-dessus en illustre avec un parfait cynisme l'orientation. Violent avec les travailleurs, avec les retraités, qui dès 1200 euros de pension sont invités aux sacrifices avec l'augmentation de la CSG, avec les fonctionnaires, dont le point d'indice est gelé et la journée de carence rétablie, avec les locataires en particulier, dont les APL sont diminuées et pour beaucoup supprimées, ce budget multiplie les douceurs à l'égard des nantis.

Ce gouvernement n'est pas seulement un gouvernement bourgeois, c'est le gouvernement des riches, un gouvernement que, dans l'Antiquité, on appelait ploutocratique (étymologiquement, le pouvoir des riches). Ce gouvernement, dont le président vient en trois mois de

dépenser en maquillage l'équivalent de deux ans de salaire d'un travailleur au SMIC, se dispose à abreuver de cadeaux la bourgeoisie et plus généralement les nantis. La réforme de l'ISF, désormais applicable aux seuls biens immobiliers, épargnera donc possesseurs d'actions et d'obligations dont les bénéficiaires feront l'objet d'un « prélèvement forfaitaire unique » (autrement dit réduit). L'impôt sur les sociétés sera lui-même réduit. Et Le Maire annonce d'autres cadeaux pour l'avenir : dé plafonnement du crédit impôt recherche, création d'un fonds pour l'innovation à la disposition des patrons grâce aux cessions des participations de l'État. Pour les patrons, c'est Noël tous les jours.

Feu contre la jeunesse et le droit aux études

Dynamitage du code du travail, destruction de la Sécurité sociale, instauration de la sélection à tous les niveaux de l'université : voici les trois piliers principaux de l'offensive gouvernementale au service de la bourgeoisie française.

Macron l'a indiqué sans s'embarrasser de périphrases dans son entretien au *Point* : « Nous ferons en sorte que l'on arrête de faire croire à tout le monde que l'université est la solution pour tout le monde ». Et le gouvernement a « commencé à faire en sorte ».

D'abord par la réduction des APL. Il ne s'agit pas seulement d'une réduction de 5 euros. Car du coup, tous ceux qui touchaient jusqu'à 20 euros d'APL ne la touchent plus (le dossier n'est pas instruit en-dessous de 15 euros). En outre, le gouvernement affirme ouvertement qu'il

s'agit du prélude à une diminution beaucoup plus large et systématique, sous couvert de mesure visant à la « diminution des loyers ». Là encore, le cynisme est total : le pourtant très conforme journal de France 2 a enquêté et n'a pas trouvé un seul propriétaire qui ait décidé de répercuter la diminution de l'APL sur le montant du loyer !

Mais surtout, il s'agit d'instaurer la sélection dès l'entrée à l'université. Rappelons-le : le gouvernement Hollande et sa ministre Najat Belkacem avaient ouvert la voie par l'instauration de la sélection en master. Les dirigeants du SNESup et de l'UNEF, dans un acte de haute trahison de la jeunesse, avaient justifié le soutien – y compris par leur vote ! – à cette loi en arguant du fait qu'il était écrit que des propositions de poursuite d'étude en master seraient

faites à tous les étudiants titulaires de la licence. Aujourd'hui, des centaines d'étudiants titulaires de la licence sont en réalité privés de toute possibilité de poursuite d'études.

Le gouvernement Macron-Philippe, prenant appui sur cette première mesure, se fait fort d'instaurer la sélection à tous les niveaux. Pour chasser de l'université des centaines de milliers d'étudiants, il a commencé par raboter le budget de l'université en l'amputant de 330 millions d'euros. Mais surtout, il ambitionne de soumettre l'entrée à l'université à l'obtention de « prérequis ». Le plan gouvernemental s'ordonne de la manière suivante :

- d'abord on asphyxie l'université, la privant de moyens. La conséquence est que des milliers de lycéens n'ont toujours pas pu s'inscrire en fac à cette rentrée ;

- ensuite on instaure le « tirage au sort » des étudiants admis dans certaines filières, excluant donc ceux qui n'ont pas eu la chance d'être tirés au sort ;

- sans vergogne, on affecte de se scandaliser de cette méthode de sélection « injuste » et « arbitraire » ;

- moyennant quoi, on propose une sélection qui, elle, sera « juste », sur la base des « prérequis ». Le baccalauréat cesse donc d'être le premier diplôme universitaire donnant droit à la poursuite d'études. Le recrutement se fait sur dossier et à terme son existence même devient inutile. Voilà pourquoi Blanquer propose de discuter une « réforme » du bac réduit à quatre matières fondamentales. Même dans une situation où la jeunesse souffre d'une désorientation politique aggravée par la criminelle politique des dirigeants de l'UNEF, la marche est haute pour le gouvernement, et les risques de chute réelles. C'est pourquoi il a tant besoin du soutien des appareils syndicaux.

Sur la définition des « prérequis », la ministre Vial a annoncé une concertation qui a commencé dès le 17 juillet. Les dirigeants du SNESup et de l'UNEF ont immédiatement répondu présents. Après avoir fait silence tout l'été sur ce qui se tramait avec le ministère, le SNESup a fini par faire paraître un communiqué : « *Les groupes de travail devraient se réunir chaque semaine durant les mois de septembre et octobre 2017. Le nombre*

de groupes nous apparaît très élevé avec un risque de redondance ou de manque d'articulation et de cohérence. De plus ils ne couvrent pas toutes les préoccupations qui, pour le SNESup sont prioritaires et au cœur de la rentrée actuelle (...) Si la question de la réussite en licence est placée au centre des réflexions (commentaire : un bon point pour le gouvernement. Le SNESup reste évidemment discret sur la réussite après la licence pour les milliers d'étudiants expulsés avec sa propre complicité !), celle de l'accès de toutes et de tous à l'université est reléguée au second plan (commentaire : oh que non ! Le gouvernement est tout entier occupé à interdire l'accès de toutes et de tous conformément à la formule de Macron : « *que l'on arrête de faire croire à tout le monde que la solution pour tout le monde est l'université* »). *La démocratisation de l'accès à l'université est-elle une priorité pour ce ministère ?* »

De qui se moque la direction du SNESup ? Les questions faussement ingénues de la direction du SNESup ont en réalité une fonction : camoufler les objectifs du gouvernement, justifier la pleine collaboration des dirigeants du SNESup à une entreprise visant à expulser des centaines de milliers de jeunes de l'université !

Quant à l'UNEF, sa direction a choisi... de parler d'autre chose. Elle a ouvert un site « SOS inscription » pour les lycéens sans affectation, qui consiste donc à trouver des solutions individuelles pour les étudiants sans place plutôt que de combattre pour que tous les étudiants aient une place dans la filière de leur choix. Le ministre Blanquer annonce faire la même chose, et il n'est donc pas exagéré de dire que le site « SOS inscription » se comporte comme une annexe du ministère.

Les revendications qui unissent les étudiants et lycéens doivent à l'inverse être formulées en toute clarté : A bas la sélection ! Droit à tous les niveaux à la poursuite d'études dans la filière de son choix ! Rétablissement des APL ! Et par conséquent, rupture des dirigeants syndicaux à tous les niveaux avec le gouvernement : aucune participation à la concertation sur la réforme du bac ! Aucune concertation sur les « prérequis » !

Fonction publique : le gouvernement Macron-Philippe en guerre contre « la société de statuts »

Dans la même interview au *Point*, Macron déclare : « *On est devenu une société de statuts : le contraire de l'idée même de république.* »

Ainsi est fixé l'axe de la politique gouvernementale, en particulier dans la Fonction publique. Il faut rappeler l'objectif – maintes fois réaffirmé – du gouvernement de supprimer 120000 postes dans la Fonction publique et l'autre, qui est son corollaire : à savoir que l'on n'y parviendra pas par des « coups de rabot ».

Les dirigeants syndicaux, que la fréquentation quotidienne des ministères rend bien informés, annoncent la suppression de 70000 fonctionnaires territoriaux. Comment y parvenir ? En termes voilés, le gouvernement a indiqué aux représentants des collectivités locales que rien n'interdisait une « *adaptation locale des politiques publiques* ». Cela signifie : arrêt total des recrutements de fonctionnaires pour remplacer les départs en retraite, recrutement sous statut de droit privé, relance de

l'apprentissage dans la Fonction publique (expressément suggérée), sous-traitance des missions au privé.

Tel est en particulier l'objectif des « *États généraux du service public* » - rebaptisés « forum des services publics » à la demande des dirigeants syndicaux, ce qui ne change rien au contenu - que Darmanin précise ainsi : « *En ce sens, nous aurons à décider, suite à une concertation large sur les missions du service public, quelles sont les missions de la puissance publique, celles qu'il convient de développer ou de faire évoluer notamment du fait des évolutions technologiques, ou des besoins de nos concitoyens. C'est tout le sens des états généraux du service public qui seront convoqués dès la rentrée prochaine et se dérouleront tout au long de l'automne 2017* ».

En réalité, la réflexion sur les missions qu'il convient de « *faire évoluer* », cela signifie pratiquement : discuter des missions que l'on va privatiser. Même si on n'est certes

pas dans ce bulletin des défenseurs des prérogatives de la gendarmerie, le fait de confier à des organismes privés la mise en place du dispositif visant à la sanction des infractions routières indique dans quel sens veut aller le gouvernement. Par exemple, la question de la généralisation de la privatisation des fonctions de restauration, de blanchisserie, de nettoyage dans les hôpitaux et les établissements scolaires va se trouver immédiatement posée.

De même doit bien être compris « *le sens de la transformation de la DGAFP (direction générale de l'administration et de la Fonction publique) en « DRH (direction des ressources humaines) Groupe de l'État « qui doit amener à positionner la fonction ressources humaines au cœur des réformes.* » (Darmanin au Conseil commun de la Fonction publique)

Non seulement le mot même de Fonction publique disparaît, mais la gestion sur le mode du privé des fonctionnaires signifie la liquidation de toutes les garanties statutaires en matière de mutation, de promotion, d'avancement. La traduction immédiate en a été donnée

par Blanquer avec l'annonce du recrutement des enseignants par les chefs d'établissement (voir l'article sur l'Enseignement public dans ce bulletin).

Le cadre des états généraux est donc clairement balisé. Dans ces conditions, y participer c'est se faire complice de l'entreprise de démantèlement du gouvernement. Or aucune des fédérations de fonctionnaires n'a annoncé son intention de boycotter, et l'une d'entre elles au moins a annoncé au contraire son intention d'en être partie prenante : la FSU. Sa direction réclame à cor et à cri une discussion sur « les missions ». Comme cela tombe bien... Quant au « rendez-vous salarial », il n'a strictement rien cette année d'une négociation sur les salaires. Il est cadré par la décision actée du gel du point d'indice et de l'annonce de sa pulvérisation (points d'indice différents d'une fonction publique à une autre), du rétablissement de la journée de carence, de l'augmentation de la CSG.

On comprend dans ce contexte ce que peut valoir l'annonce d'une « journée d'action Fonction publique » courant octobre, qui n'aura d'autre fonction que de venir ponctuer les « États généraux ».

Ordonnances contre le code du travail, sélection à l'université, dynamitage de la Fonction publique : le gouvernement prend pleinement appui sur le dialogue social

Nous l'avons montré à propos de chacun des aspects de la politique gouvernementale : le principal point d'appui pour le gouvernement lui est fourni par la participation des directions syndicales au « dialogue social ».

Il est important de marteler la vérité sur cette question, parce que s'il ne manque pas de voix pour dénoncer, parfois dans des termes peu contestables, les contre-réformes gouvernementales, le silence est quasi-unanime sur la responsabilité première des dirigeants syndicaux à travers leur participation à la concertation.

Il faut même préciser que la collaboration de ceux-ci avec le gouvernement a franchi un palier supplémentaire avec les ordonnances. La comparaison a beaucoup été faite sur l'attitude des directions syndicales par rapport à la loi El Khomri. Dans cette comparaison, les commentateurs intéressés et serviles dans les médias, tout comme les dirigeants syndicaux, ont émis beaucoup de contre-vérités. Il est parfaitement faux de dire, par exemple, que le gouvernement Hollande-Valls n'avait pas eu recours au « dialogue social ». La loi El Khomri a été discutée des mois durant avec les appareils syndicaux avant que la première mouture en soit publiquement présentée. Mailly lui-même l'avait reconnu en disant que « *FO avait prévenu le gouvernement que la ligne rouge était l'inversion de la hiérarchie des normes* ».

Où est donc la différence ? Le 23 février 2016, dans une déclaration commune CGT-CFDT-FSU-UNEF, les dirigeants déclarent, suite à la présentation de cette première mouture : « *Les organisations signataires ne sont pas satisfaites de ce projet et demandent le retrait de la barémisation des indemnités prud'homales* (commentaire : un des plus de 50 articles de la loi, donc tout le reste était discutable)... *Les organisations signataires conscientes des enjeux (...) sont disponibles pour engager le dialogue permettant le développement de l'emploi, la lutte contre la précarité et la sécurisation du droit des salariés...* »

Notons-le, Force ouvrière n'était pas signataire de cette

déclaration et se prononçait formellement pour le retrait de la loi. C'est le petit jeu habituel. Puisque la direction de la CGT était disponible pour « porter » la prise en charge de l'essentiel de la loi, FO pouvait se donner des allures radicales, sans risque.

Mais un événement imprévu était venu bousculer ce bel ordonnancement. Un mouvement mûrissait dans la jeunesse contre cette loi. Avant même le 23 février, l'UNEF avait pris position pour le retrait de la loi. Une pétition circulait qui rassemblait des centaines de milliers de signatures pour son retrait. L'appareil de la CGT, sentant que s'il voulait garder les choses en main, fut obligé d'infléchir sa position, d'autant que dans la CGT même, plusieurs syndicats s'indignaient de la déclaration du 23 février. Dès lors le 3 mars - délaissant la CFDT - CGT, FO FSU, UNEF furent contraintes de se prononcer pour le retrait de la loi El Khomri. Le dialogue social ne fut pas interrompu pour autant. Mais il était lourdement hypothéqué par cette prise de position arrachée par le prolétariat et la jeunesse. Il faudra une myriade de journées d'action, interdisant la centralisation du combat contre le gouvernement ; il faudra la violente répression policière, en particulier contre la jeunesse, pour faire rentrer les travailleurs dans le rang.

Toute la différence est là. En mars 2016, les appareils syndicaux n'avaient pas les mains totalement libres. Aujourd'hui, ils prennent totalement appui sur l'affaiblissement des capacités de riposte du prolétariat. Cet affaiblissement procède du fait que ce dernier est sous le coup d'une double défaite : sur la loi El Khomri, et donc sur le terrain direct de la lutte des classes, défaite totalement imputable aux appareils syndicaux ; défaite sur le terrain électoral, avec la défaite écrasante des partis d'origine ouvrière, la victoire de Macron et la constitution d'une écrasante majorité des partis bourgeois à l'Assemblée nationale. Et, là encore, il convient de préciser : cette victoire de Macron a été d'abord rendue

possible par la soumission totale du PS aux gouvernements bourgeois constitués par Hollande entre 2012 et 2017, et elle a été amplifiée par l'appel direct du PS, du PCF à voter Macron, et par l'appel aussi dans des termes appropriés des dirigeants CGT, FSU, UNEF et

même FO à ce même vote. Voilà pourquoi pendant deux mois, la « concertation » a pu se dérouler sans la moindre anicroche, concertation qui excluait par ailleurs jusqu'à la simple formulation de l'exigence de retrait des ordonnances.

Mailly et l'appareil FO jettent le masque

Pour ce qui est de se vautrer dans la fange de la collaboration avec le gouvernement, l'appareil FO et Mailly occupent une place de choix. Pas un jour sans que celui-ci ne vante la « méthode » du gouvernement, volant au secours de Pénicaud lorsque, prise à plusieurs reprises les doigts dans le pot de confiture (délit d'initié, contrats sans appel d'offres, etc.), elle était menacée.

Il faut citer *in extenso* la déclaration de la Commission exécutive confédérale FO du 4 septembre (les ordonnances sur le code du travail ont alors été rendues publiques par le gouvernement) :

« La commission exécutive souligne le travail réalisé par la confédération depuis trois mois en application du réformisme militant qui se traduit par l'obtention de certaines garanties et le blocage de nombreuses dispositions.

A contrario, nombre d'éléments constituent aujourd'hui une régression sociale et sont en tant que tels inacceptables, ce qui explique notamment que dans les consultations officielles et obligatoires qui seront organisées, FO votera contre, et ce d'autant qu'à la lecture des textes d'autres éléments négatifs apparaissent.

Par ailleurs la commission exécutive considère qu'il faut d'ores et déjà examiner les possibilités de recours juridiques et estime qu'il est important que les confédérations syndicales puissent échanger rapidement entre elles sur la situation. »

Mailly qui a fait adopter cette position évoque « l'obtention de certaines garanties et le blocage de nombreuses dispositions ». Il serait bien en peine de dire lesquelles. Mais il faut faire croire que la « concertation »

a permis de limiter les attaques. En la matière, mieux vaut croire le MEDEF qui indiquait que le texte soumis fin août était en tout point conforme à celui de juillet !

Mais, bien sûr, « dans les consultations officielles et obligatoires, FO votera contre. » Rien qui là-dedans puisse gêner le gouvernement. « L'essentiel, c'est de participer ». Et FO promet de ne pas manquer une seule des instances de concertation jusqu'au dernier jour. Quant aux « recours juridiques », le coup a été déjà fait aux travailleurs sur la loi El Khomri avec le résultat que l'on sait.

D'un certain point de vue, l'inflexion de la position de l'appareil FO manifeste que le temps des simagrées est terminé. Aujourd'hui doit prévaloir l'alignement pur et simple derrière le gouvernement. Cette inflexion ne va pas sans poser quelques problèmes au sein de l'appareil lui-même. Des unions départementales (le Finistère), des fédérations (les transports) ont pris position contre le soutien de Mailly. 5 voix se sont portées contre la résolution présentée par Mailly, alors que les années récentes nous avaient habitués à des prises de position plutôt unanimes. À cela, il faut ajouter que plusieurs dizaines d'UD – FO, à l'encontre de la position de Mailly, ont appelé aux manifestations du 12, et parfois adopté le mot d'ordre de « retrait des ordonnances ». Même lorsque ces appels s'accompagnent d'un soutien réitéré à la politique de concertation de Mailly, ils témoignent des sérieuses turbulences au sein de FO et à leur manière du fait que la confédération FO demeure une centrale syndicale ouvrière.

La direction de la CGT : autre langage, même objectif

Le langage de la direction de la CGT est apparemment différent. Dans l'appel à la manifestation du 12 septembre, on y dénonce la « loi XXL », « le permis de licencier à tout va », « la précarité à tous les étages », « le retour face à face entre employeur et salarié isolé », « un code du travail par entreprise ».

Mais il faut y regarder de plus près. D'abord, et puisque tel était d'emblée le projet du gouvernement, pourquoi avoir participé pendant trois mois à la « concertation », dont le résultat était connu d'avance ? Une qui ne s'est pas trompée sur l'« opposition » de la direction de la CGT, c'est la ministre Pénicaud, qui déclarait : « La CGT appelle à manifester le 12 septembre, mais elle n'a pas manqué une seule réunion de concertation ».

Et d'ailleurs voyons comment se conclut le tract d'appel au 12 septembre :

« Avec la CGT, défendons ensemble un code du travail, des conditions de travail, des salaires, une Sécurité sociale, des services publics renforcés et dignes du XXI^e siècle.

« Le 12 septembre partout déposons nos cahiers revendicatifs dans les entreprises, les administrations, les services. Ensemble imposons par la grève et l'action collective l'ouverture de négociations pour un code du travail renforcé et plus protecteur pour toutes et tous.

Le 12 septembre rejoignez la CGT, syndiquez-vous, agissez par l'arrêt de travail, participez aux manifestations. »

On se gardera bien de faire des pronostics sur la participation au 12 septembre. Il est parfaitement plausible qu'une fraction de travailleurs, faute d'autre possibilité, y participe. Mais chacun peut constater que le mot d'ordre « retrait des ordonnances » se trouve évacué au profit d'une ribambelle d'objectifs, tous plus vagues et généraux les uns que les autres. Mieux, la perspective qui est ainsi ouverte, c'est... « l'ouverture de négociations pour un code du travail renforcé »... après trois mois de concertation ! Et l'heure serait non à dresser le front uni des organisations syndicales dans un combat central pour faire plier le gouvernement. Non. L'heure serait au dépôt « des cahiers de revendications » dans chaque entreprise,

à la pulvérisation de la volonté de combat boîte par boîte. Au sortir de la dernière réunion de concertation, le communiqué de la direction de la CGT indiquait :

« Le gouvernement vient de nous proposer dans la droite ligne de ses prédécesseurs une énième réforme du droit du travail partant du principe que le travail est un coût, alors qu'il produit les richesses. Cette loi va se rajouter aux précédentes sans même les avoir évaluées et pour cause, elles sont inefficaces. Pourtant, lors de sa 1^{ère} rencontre avec le gouvernement, la CGT a fourni 14 pages de propositions pour que notre pays engage de réelles réformes afin de sortir de cette spirale qui nous enfonce dans un chômage de masse... »

Ainsi, le reproche capital fait à la loi serait son « inefficacité ». Mais de quel point de vue ? Sauf à prendre au sérieux le baratin sur « la lutte contre le chômage », et si on considère l'objectif réel des ordonnances, à savoir diminuer le coût du travail, rétablir le taux de profit, elles sont tout à fait « efficaces » ! Et la direction de la CGT oppose au combat pour le retrait de la loi, ses « 14 pages de propositions ... pour de réelles réformes ».

Alors, oui, on est fondé à affirmer que si le langage de Martinez diffère un peu de celui de Mailly, l'objectif est le même : boucher la voie au front unique des organisations du mouvement ouvrier pour le retrait des ordonnances.

Le rôle de La France insoumise

À la journée d'action du 12 septembre, s'ajoute l'appel de La France insoumise à un rassemblement national le 23 contre « le coup d'État social » que constituent, nous dit Mélenchon, les « ordonnances ».

Mélenchon a rencontré Martinez. Ils se sont mis d'accord... pour appeler à deux dates distinctes. L'argument pour cette division supplémentaire laisse pantois. Il s'agirait de préserver « l'indépendance de la CGT » et de distinguer la protestation syndicale de la protestation politique. Jamais la théorie de l'« indépendance réciproque des partis et des syndicats » ne sera aussi nettement apparue pour ce qu'elle est : une théorie réactionnaire dressée contre le Front unique des organisations du mouvement ouvrier. Comme si l'impérieuse nécessité de dresser toutes les forces du prolétariat contre les ordonnances n'impliquait pas que, dans un même mouvement, tous les syndicats et les partis se réclamant de la classe ouvrière s'unissent !

Mais il y a dans la décision de Mélenchon de maintenir une initiative séparée une raison qui tient à la nature même de La France insoumise. La manifestation du 23 septembre ne se définit en aucun cas comme une manifestation ouvrière. Ce n'est pas, disent et répètent ses promoteurs, une manifestation des « seuls salariés » mais une manifestation du « peuple tout entier ».

Les porte-voix de Mélenchon ont, pour justifier cette option, développé une théorie extraordinaire : les ordonnances ne sont en rien selon eux... une loi pour les patrons. Corbière et Quatennens l'ont développé à l'envi sur toutes les chaînes de radio et de télévision : selon eux, les ordonnances ne répondent qu'aux désirs de « la petite secte que constitue le Medef ». « Le problème des patrons, ce n'est pas le code du travail ; c'est le carnet de commande », dit Corbière. Naturellement, ils ne croient pas un mot eux-mêmes à leur fumeuse théorie. D'abord parce qu'elle contredit les réactions enthousiastes des représentants de tous les patrons, petits et grands (rappelons que les mesures les plus violentes concernent les ouvriers des petites entreprises désormais privés de la protection de l'accord de branche !). Ensuite, parce qu'en système capitaliste, le « carnet de commande » dépend justement de la « compétitivité de l'entreprise », laquelle dépend largement du « coût du travail » et de sa baisse.

C'est dans le même ordre d'idée que La France Insoumise (LFI) propose que les ordonnances soient soumises à référendum, ce qui revient à encamisoler le mouvement

ouvrier, à lui interdire de défendre ses propres intérêts de classe de manière indépendante. Mais tel est précisément le programme et l'objectif d'ensemble de LFI. Ce n'est pas nous qui le disons, mais Mélenchon lui-même, justifiant son hostilité aux partis : « *Il ne saurait être question de transformer La France insoumise en parti politique. Il s'agit d'être et de rester en mouvement (...)* [Ces] questions relèvent d'un registre particulier. C'est celui de la théorie. La thèse centrale de L'Ère du peuple (ouvrage de Mélenchon, ndlr) est que le peuple est le « nouvel » acteur de l'histoire. Il est défini par sa situation sociale réelle, c'est-à-dire son mode d'existence quotidien autour des réseaux. De même que le parti est la forme d'organisation vouée à une classe sociale, le mouvement est la forme d'organisation liée à l'existence du peuple, aux pulsations de son activité, aux formes spécifiques de son auto-organisation. » (souligné par nous)

La vibrante défense de l'armée française par Mélenchon et ses lieutenants ne doit à cet égard rien au hasard. « *Journée noire pour l'armée française* », a pu écrire Corbière au lendemain de l'éviction de De Villiers. Et Mélenchon de préciser : « *Les armées sont bel et bien placées dans une situation extrêmement tendue. Impliquées sur quatre fronts dans des conditions de pénurie de moyens bien connues, elles se voient annoncer par la presse une nouvelle série de coupes budgétaires extrêmement mutilantes. Quoi que l'on pense de la valeur de la dépense militaire, quoi que l'on pense des conflits dans lesquels nos forces armées sont engagées, le devoir du pays reste d'assumer ses décisions.* »

Après une précaution de langage de pure forme (« *quoi que l'on pense des conflits...* »), Mélenchon donne sa position pratique : le devoir du pays est d'« assumer » les interventions de l'impérialisme français en Afrique, au Moyen-Orient.

Il précise aussi ce qu'il doit en être du fonctionnement interne de LFI : « *Il n'y a donc pas de « majorité », pas de « minorités », pas de plate-formes concurrentes, pas d'orientation générale opposée à d'autres. Le mouvement n'a qu'une référence idéologique commune à tous ses membres ; le programme* » – Mélenchon cité par *Le Monde* du 9 août (rappelons : le programme élaboré sur les « réseaux sociaux », Mélenchon et un petit groupe de ses proches ayant eu le monopole de la « synthèse »). Ainsi, ceux qui prétendraient contester la parole du chef sont prévenus.

PS, PCF : rien ne semble enrayer la marche à la liquidation

Notons-le : du point de vue de la bourgeoisie, de ses porte-parole, il y a le plus grand intérêt à présenter Mélenchon comme l'« opposant principal », voire « le seule opposant » au gouvernement. Nous l'avons expliqué à de multiples reprises dans *CPS*. Malgré leur orientation de soumission totale à la bourgeoisie, celle-ci a le plus grand intérêt à la disparition des vieux partis ouvriers décomposés, que le prolétariat saisissait, faute de mieux, pour combattre les partis bourgeois. À cet égard, Mélenchon et sa LFI sont d'une aide précieuse.

Mais il faut ajouter que, dans ce but, l'auxiliaire principal de la bourgeoisie est à la tête de ces partis. Il faut distinguer d'ailleurs PCF et PS. La mort du PCF est inscrite depuis le rétablissement du capitalisme en Russie, l'existence du PCF étant historiquement liée à celle de la bureaucratie du Kremlin. Mais dans les convulsions de son agonie, le fait que se discute au sommet du PCF la disparition même du terme « communiste » (le PCF devenant par exemple « parti du commun » - sic !) constitue une nouvelle étape.

Mais qu'en est-il du PS ? Cinq ans de soutien à la politique des gouvernements Hollande l'ont laminé. Une partie de ses dirigeants est passée avec armes et bagages

chez Macron. Hamon a lui-même quitté le PS pour s'engager dans la voie improbable de la création d'un parti étranger au mouvement ouvrier avec les débris des Verts. Mais ceux-là mêmes qui restent formellement membres du PS s'activent pour la liquidation de ce parti. Il faut rappeler que l'immense majorité (25 sur 31) des députés PS s'est abstenue sur le vote de confiance au gouvernement Philippe. C'est une abstention qui a le sens d'un vote pour ! Il faut rappeler que la première décision a été de faire disparaître le mot « socialiste » de l'appellation du groupe parlementaire qui s'appelle désormais « Nouvelle Gauche ». Il faut dire enfin que le président du groupe d'Olivier Faure a clairement pris position contre le retrait des ordonnances.

Sur une telle orientation, il n'y a aucune possibilité de reconstruction du PS. C'est une autre question de savoir si celui-ci va dans les prochains mois disparaître formellement. C'est une possibilité, non une certitude. Une autre possibilité est que le PS survive un temps dans un état semi-comateux. En l'absence de tout regroupement à l'intérieur du PS sur le terrain de sa défense, seul d'importants développements de la lutte des classes pourraient inverser la tendance à la liquidation.

Quelques conclusions sur la situation

Il est indiscutable que pour le prolétariat et la jeunesse, la situation est particulièrement difficile. La bourgeoisie française, via Macron, avance à marche forcée vers la réalisation des objectifs de la Ve République. La défaite sur le terrain de la lutte des classes à travers la loi El Khomri, la défaite électorale – avec l'écrasement du PS et du PCF –, rendent cette avancée possible. Mais ce qui la rend nécessaire, c'est le délitement de la place du capitalisme sur le marché mondial. Rien ne l'indique mieux – par-delà le tintamarre sur la prétendue amélioration de la situation économique française – que les chiffres concernant le commerce extérieur :

Le Monde du 10 août indique :

« En un an, le déficit français s'est creusé de 50%. La France a importé pour 34,3 milliards d'euros de plus qu'elle n'a exporté... Le Drian (ministre de l'Europe et des affaires étrangères) avait dans un entretien aux Echos qualifié d'extraordinairement préoccupants les chiffres du commerce extérieur... Encore la profonde dégradation du commerce extérieur français est elle un peu masquée, grâce au cours des hydrocarbures, restés relativement sages... L'aggravation récente du déficit tient avant tout à une deuxième fragilité : l'appareil productif industriel se révèle si dégradé qu'il est incapable de répondre normalement à la hausse de la demande intérieure ».

Plus que jamais, le contraste avec l'insolent excédent commercial allemand est éclatant.

- Le cœur du bonapartisme, c'est l'État policier. C'est le sens de l'adoption imminente de la loi anti-terroriste (sans la moindre réaction des dirigeants des organisations du mouvement ouvrier). Elle fait de l'état d'urgence un état permanent avec ce que cela implique, y compris du point de vue du droit bourgeois, de modification entre l'exécutif, le judiciaire et évidemment le législatif.

- Le cœur du bonapartisme, c'est la place accordée à l'appareil militaire et sa hiérarchie. « *Le budget militaire sera le seul budget en augmentation en 2018* », a précisé Macron, dont la première sortie fut pour conforter l'armée française au Mali. La caste des officiers entend bien du reste voir toutes ses exigences satisfaites. Macron, en virant De Villiers et nommant Lecointre, entendait la faire taire. Las ! Lecointre a peine nommé a... repris au mot près les exigences de De Villiers !

- Le bonapartisme réalisé, c'est le corporatisme. Un aspect essentiel des ordonnances, c'est la DUP (délégation unique du personnel), c'est-à-dire l'effacement des DP (délégués du personnel), CHSCT et Comité d'entreprise au profit d'un Comité social et économique sur le terrain de l'association capital-travail. Ce n'est pas encore le corporatisme, en ce sens que les organisations syndicales ne seront pas encore intégrées à l'appareil d'État. Mais c'est un pas dans ce sens.

- Le bonapartisme, c'est la fin du « régime des partis », et d'abord la liquidation des partis ouvriers. On a vu ci-dessus ce qu'il en était.

- Le bonapartisme, c'est un instrument politique en défense du capitalisme français. Un rappel historique est nécessaire. Il y a un peu plus de 50 ans, de Gaulle se cassait les dents sur la grève des mineurs (1963). Sa décision de réquisitionner les mineurs en grève butait sur la force du prolétariat, malgré la politique des appareils syndicaux refusant d'appeler à la grève générale. Quelques années plus tard, à l'origine de la grève générale de 1968, il y a deux décisions de de Gaulle : les ordonnances contre la Sécurité sociale et l'instauration de la réforme Fouchet instaurant la sélection à l'université.

Aujourd'hui, dans une situation de désarroi politique du prolétariat et de la jeunesse qui fait un contraste violent

avec la situation qui prévalait en 1968, ce sont ces deux objectifs historiques (sélection et liquidation de la Sécurité

sociale) de la bourgeoisie qui sont repris en charge par le gouvernement Macron-Philippe.

Combattre pour la rupture des directions syndicales avec le gouvernement Macron-Philippe, pour le Front unique des organisations du mouvement ouvrier pour mettre en échec le gouvernement

Les militants regroupés autour de *Combattre pour le Socialisme* ne maquillent pas la situation. Ils ne déguisent pas les défaites en victoires. Ils présentent clairement les difficiles conditions du combat.

Il n'en demeure pas moins que le combat reste possible et nécessaire. Le caractère apparemment « irrésistible » de l'offensive de Macron-Philippe ne tient en rien à la « popularité » de ses mesures, ni à « l'habileté » qu'il déploie. Il tient à la coopération complète des dirigeants syndicaux sur tous les terrains à leur mise en œuvre. Le recours comme jamais au « dialogue social » manifeste précisément que le gouvernement sait qu'il demeure sous la menace du surgissement du prolétariat et de la jeunesse. L'inquiétude quant à l'éventualité par exemple du surgissement de la jeunesse étudiante contre la sélection sourd de nombreuses déclarations dans les allées du pouvoir.

Agir pour ce surgissement, c'est s'engager clairement dans l'action pour en lever les obstacles, c'est-à-dire :

- pour la rupture de la concertation des appareils syndicaux. S'agissant des ordonnances, c'est multiplier les initiatives : aucune participation aux multiples « instances » auxquelles les ordonnances seront soumises : Commission nationale de la négociation collective (CNNC), Conseil d'orientation des conditions de travail

(COCT), Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (Cnefop), etc. Aucune participation à la rédaction des décrets d'application ;

- appelez dans l'unité à une puissante manifestation au siège du pouvoir sur le seul mot d'ordre : à bas les ordonnances !

De la même manière à l'Université, rompez sans délai la concertation sur l'instauration de la sélection, des « prérequis » ; dans la Fonction publique, boycottez les « États généraux » !

À bas le plan meurtrier annoncé par Macron aux cheminots ! Mobilisation générale des personnels pour faire reculer le gouvernement et la direction de la SNCF ! Les cheminots doivent et peuvent imposer aux directions des fédérations qu'elles rompent avec toutes les instances de « participation » et dressent le bloc uni des organisations syndicales et des personnels pour la défense du statut du personnel, du régime de retraite, de tous les postes et de tous leurs acquis.

C'est sur cette orientation que pourront se regrouper les éléments d'avant-garde du prolétariat et de la jeunesse avec lesquels pourra être discuté de la nécessité d'œuvrer à la construction d'un véritable Parti ouvrier révolutionnaire, d'une Internationale ouvrière révolutionnaire.

Le 7 septembre 2017



BULLETIN D'ABONNEMENT À « COMBATTRE POUR LE SOCIALISME » (10 NUMÉROS : 20 EUROS)

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : LOCALITÉ :

Chèques à l'ordre de : A.E.P.S. - Envoyer à : A.E.P.S. – 1 bis, Rue GUTENBERG - 93100 MONTREUIL

Directeur de la publication : Roland MICHEL -- Commission paritaire n°67187 -- Numéro°ISSN: 0763790 X -- Imprimerie spéciale

Site web : <http://socialisme.free.fr> - e-mail : socialisme@free.fr

Notes sur la situation internationale

Reprise économique ?

C'est avec une vigueur nouvelle que, prenant le relais du FMI, les économistes bourgeois reprennent à l'unisson le couplet de la croissance retrouvée. Mais s'agit-il d'autre chose à travers cette chanson que de nous faire croire que le mode de production capitaliste a un avenir, et que l'explosion de 2008 n'est qu'un accident de parcours ?

En réalité, rien n'indique qu'on assiste à une nouvelle phase d'expansion. Même si on accorde foi aux pronostics de l'OCDE, la croissance mondiale en 2017 (mesurée sur la base du PIB, indice frelaté, elle est loin de correspondre à une augmentation réelle de la production de marchandises) serait de 3,5 %. Elle demeurerait donc largement au-dessous non seulement du taux de croissance antérieur à 2008, mais même à celui observé en 2010 au-dessus des 4 % (obtenus rappelons-le, en particulier par le stimulant qu'avait constitué à l'échelle mondiale le gigantesque plan de relance chinois). Une véritable « reprise » supposerait une purge massive par élimination du capital incapable de se valoriser à un taux de profit suffisant, tant de capital constant que de capital variable – le prolétariat lui-même. Or le trait commun aussi bien aux vieilles puissances impérialistes qu'à la Chine, c'est l'incapacité des gouvernements bourgeois de mettre en œuvre de manière suffisante cette purge.

Ce qui est vrai, par contre, c'est que la politique des différents gouvernements, celle des Banques centrales, a permis jusqu'à ce jour d'éviter l'effondrement économique. La paralysie politique du prolétariat, en particulier dans les citadelles impérialistes, a aussi constitué un facteur important dans la capacité de l'impérialisme, sinon de sortir de sa situation de crise, au moins de la contenir. Certes, la lutte des classes n'y a pas connu d'interruption, mais nulle part, la domination de la bourgeoisie dans ces pays n'a été menacée. Nulle part, le prolétariat n'a été en situation de prendre le pouvoir.

En tout cas, pour les masses, pour le prolétariat et la jeunesse, et quels que soient les discours sur la « reprise », la dégradation de leurs conditions d'existence ne connaît pas d'interruption. Et la première calamité pour les masses est le chômage de masse. Les annonces triomphales sur la baisse du chômage constituent de véritables falsifications. Si l'on s'en tient à l'Europe, le chiffre officiel du taux de chômage – déjà considérable à plus de 9 % - doit être confronté à cet autre chiffre : celui des « capacités de travail inutilisées » qui est le double (18%). Ce dernier chiffre, lui, intègre aussi bien les temps partiels imposés, les chômeurs non comptabilisés car n'étant pas officiellement demandeurs d'emploi, etc.

Il faut ajouter à cela qu'à la calamité du chômage, s'ajoute celle de la précarité qui ne cesse de s'étendre à des franges de plus en plus larges du prolétariat et d'abord de la jeunesse : contrats à durée déterminée, contrats saisonniers, mini jobs, contrats zéro heures, emplois à un euro, autoentreprises... Le visage hideux de la précarité prend mille figures pour un résultat toujours identique : la

brutalité de l'exploitation y ressemble chaque jour davantage à celle qu'elle était à l'aube du capitalisme comme vient de le montrer encore la décision du patron de Delivroo de supprimer toute rémunération fixe à ses livreurs, ceux-ci étant misérablement gratifiés de 5 euros par course.

Enfin, il faut tout particulièrement insister sur ce point : les procédés par lesquels le capitalisme se survit sont précisément ceux qui préparent les pires catastrophes pour demain. Il en va notamment de l'endettement. *Le Monde* du 9 juillet titrait : « *Les germes de la prochaine tempête financière* ».

L'article prenait notamment l'exemple des USA : la dette des ménages y atteint 70% du PIB. La dette étudiante a doublé en 10 ans (1300 milliards dollars) ; le crédit automobile est passé, lui, de 810 à 1200 milliards. Et dans le même temps, il y a une augmentation inquiétante des impayés : « *17% des consommateurs sont actuellement susceptibles de faire défaut dans les 12 prochains mois.* » Quant à la Chine, le même numéro du *Monde* indiquait : « *La bombe à retardement de la dette* » : « *Entre fin 2006 et fin 2016, la dette totale – ménages, entreprises, État et collectivités – est passée de 151,4% à 257% du PIB* ».

Le FMI presse le gouvernement chinois de couper le crédit aux « entreprises zombies » (ont ainsi nommées les entreprises du secteur d'État lourdement endettées et dont la rentabilité est jugée insuffisante). Mais cela signifierait le licenciement de millions d'ouvriers chinois. Le gouvernement chinois hésite devant l'obstacle. Et l'obstacle, c'est le prolétariat chinois. C'est d'ailleurs la menace du prolétariat chinois, la nécessité de l'affronter qui explique le renforcement du bonapartisme bureaucratique autour de la personne de Xi Jin Ping, l'élimination de ses rivaux, et pour commencer la répression contre les anciens leaders étudiants de Hong Kong. Mais évidemment, le prolétariat chinois est un obstacle d'une autre dimension.

Évidemment derrière l'endettement, il y a la crise bancaire. Il faut rappeler à quel prix l'effondrement général des banques a été évité. *Le Monde* rappelle qu'en Europe, entre octobre 2008 et décembre 2011, 1600 milliards ont été donnés aux banques, soit 13% du PIB de l'UE. Mais cela ne s'est pas arrêté en 2011. Le gouvernement italien vient d'organiser la liquidation « ordonnée » de deux banques vénitienes pour 17 milliards (3900 suppressions de poste), auxquels il faut ajouter le renflouement de Monte Dei Paschi pour 5,4 milliards payés par l'impôt des travailleurs (et en violation des règles de l'UE, oubliées pour l'occasion au nom des intérêts supérieurs du capital).

En clair, neuf ans après l'explosion dite de la « crise des subprimes », et alors que ne s'est absolument pas réellement réenclenché un processus d'accumulation du capital, tous les ingrédients d'une nouvelle déflagration – plus violente que celle de 2008 – se constituent à nouveau.

Crise au sommet aux USA

Parmi les facteurs risquant de précipiter la déflagration, il faut ajouter la crise inédite de direction politique qui secoue la principale puissance impérialiste, à savoir les États-Unis.

Il faut le rappeler, Trump n'était ni le candidat de la majorité de la bourgeoisie US, ni celle même du Parti républicain. Et en même temps, sa « victoire » est l'expression de la crise de la bourgeoisie US. Car si les USA dominent de manière écrasante ses rivaux en termes de force de frappe militaire, sa place économique ne cesse de s'éroder, en particulier sur le terrain de la production industrielle, par rapport à ses plus sérieux rivaux : la Chine, l'Allemagne.

C'est bien ce problème que prétendait résoudre Trump. D'abord par la plus violente offensive contre le prolétariat américain, à commencer par sa fraction immigrée. C'est le seul plan où il a réellement avancé, en particulier en maintenant dans la terreur de l'expulsion des centaines de milliers de travailleurs mexicains.

Mais pour le reste, il rencontre de sérieuses difficultés, non pas tant du fait du prolétariat, mais des réticences et oppositions au sein même de la bourgeoisie US, à commencer par son propre parti. Très significative est son incapacité à abroger l'Obamacare après le double vote négatif du Sénat. L'Obamacare constitue une affaire particulièrement juteuse pour les compagnies d'assurance, mais en même temps une charge pour l'État (une partie du financement de l'Obamacare est assurée par l'État qui « paie » pour la partie la plus pauvre l'assurance privée obligatoire).

Sur d'autres questions d'importance, la mise en œuvre de la politique de Trump rencontre de sérieux obstacles au sein même de la bourgeoisie US. Trump vient ainsi de renoncer à la taxe sur les importations – qui aurait eu pour conséquence des mesures similaires des concurrents des USA, donc une escalade dangereuse vers la dislocation du marché mondial. Sa réduction à 15 % de l'impôt sur la société sera sans doute réduite, tout comme la voilure de son plan d'investissement, car de telles mesures n'auraient pu aboutir qu'à un développement vertigineux de la dette fédérale.

Les mesures de déréglementation totale des marchés financiers (en particulier l'abrogation de la loi Dodd Franck) sont loin d'être acquises, rencontrant notamment l'hostilité de Yellen à la tête de la FED.

Significatif est le lâchage de grands patrons qui jusqu'alors étaient membres de son « conseil économique » (qu'il a dû se résoudre à dissoudre) et aussi de Trumka, dirigeant de l'AFL-CIO !

À l'échelle internationale, Trump multiplie les déclarations guerrières (Corée, Iran, Venezuela). Mais les cercles dirigeants de l'impérialisme US, qui n'ont évidemment pas d'objection de principe, poussent à d'autres méthodes pour écraser les peuples. D'autant que s'agissant par exemple de la Corée, ni la Corée du Sud ni le Japon ne poussent à une aventure militaire (en Corée du Sud il y a eu des manifestations contre le déploiement du dispositif US anti-missiles). La résolution de l'ONU sur la Corée du Nord (avec la complicité de la Chine) – laquelle,

il faut le rappeler, est sous la menace directe de l'armada US qui manœuvre en permanence sur mer comme sur terre à proximité – vise à affamer les masses de ce pays. Idem pour l'Iran où, à l'inverse de ce que proposait Trump (annuler l'accord sur le nucléaire), l'option choisie est celle de l'étranglement à petit feu. Idem sur le Venezuela (voir plus bas).

Il y a toutefois deux domaines dans lesquels la politique de Trump se met en œuvre parce qu'elle ne rencontre pas d'objection au sein de la classe dirigeante US. Il s'agit d'abord du parachèvement de l'écrasement du peuple palestinien. Netanyahu s'est livré cet été à une nouvelle provocation. Il a annoncé l'installation de détecteurs de métaux à l'entrée de l'Esplanade des Mosquées à Jérusalem, un lieu déjà interdit d'accès aux Palestiniens de moins de 50 ans depuis 2014. Cette provocation s'inscrit donc dans une continuité : celle de la marche à l'éviction progressive des centaines de milliers d'habitants palestiniens de Jérusalem-est, marche qui s'accélère sensiblement ces derniers temps.

Personne ne doute que cette provocation n'ait eu le feu vert de Trump. Il faut la mettre en relation avec les déclarations d'un parfait cynisme de Trump, il y a six mois : « *Je regarde deux États et un État, et si Israël et les Palestiniens sont contents, je suis content avec la solution qu'ils préfèrent. Les deux me conviennent.* » (*Le Point*, 17/2/2017). Dans de telles conditions, le message est clair : le « seul État » dont il est question, c'est l'État sioniste. Autrement dit, il est temps d'en finir avec le discours sur « les deux États ». Les accords de Washington Oslo ont fait leur temps et leur œuvre. Ils visaient d'abord à la reconnaissance par l'OLP de l'État sioniste, au désarmement politique des masses palestiniennes. Désormais, l'impérialisme US et son chien de garde sioniste considèrent qu'ils peuvent passer à leur objectif final.

De même en décidant de cesser en Syrie tout soutien à la « résistance », Trump vient de prendre la décision de confier à el-Assad le rétablissement de l'« ordre » en Syrie. Il a du reste aligné, bon gré mal gré sur cette orientation l'ensemble des puissances impérialistes, y compris la France. Macron vient de déclarer dans son interview au *Point* qu'il ne faisait plus du départ d'el-Assad un « préalable ».

Sans doute, l'impérialisme US a un temps rêvé d'installer en Syrie un gouvernement plus directement à sa botte et pouvant en particulier contribuer à l'isolement de l'Iran (dont el-Assad est un allié). Mais au bout du compte, le réalisme a prévalu. L'« ordre » ne peut être maintenu que s'il existe un appareil d'État consistant. C'est – négativement – la leçon de ce qui se passe aujourd'hui en Libye. Or le seul appareil d'État est celui de Bachar el-Assad. Il faudra donc composer avec lui.

Tout cela n'enlève rien à l'incapacité de l'impérialisme US à rétablir un ordre stable. La récente décision prise d'envoyer 4000 hommes supplémentaires en Afghanistan en témoigne. Rappelons qu'en 2014, l'armée US se retirait « officiellement » de l'Afghanistan, l'armée régulière afghane étant en principe chargée de repousser l'offensive

des Talibans. En réalité, l'impérialisme US conservait sur le terrain des milliers de « conseillers » et autres cadres militaires et poursuivait sans répit les bombardements. Mais en dépit des milliards déversés pour équiper et encadrer ladite armée, celle-ci n'a cessé de se déliter, et les zones contrôlées par les Talibans – largement soutenus par une partie de la hiérarchie militaire au Pakistan - de s'étendre. L'impuissance à enrayer leurs progrès est totale, et il est plus que douteux que l'envoi de nouvelles troupes puisse inverser la tendance.

Dans l'ensemble, les zigzags de Trump, son caractère

« non fiable » posent à l'impérialisme US un redoutable problème.

Comment le résoudre ? Aujourd'hui, c'est le choix de censurer toutes les décisions que prétendrait prendre Trump et qui ne correspondent pas aux intérêts globaux de la bourgeoisie US. Demain, cela peut être l'« *empeachment* » - ou même d'autres méthodes plus expéditives ! En tout état de cause, la crise au sommet de la principale puissance impérialiste est un danger pour l'ordre bourgeois à l'échelle de l'ensemble de la planète.

Venezuela : combattre les menaces impérialistes n'implique aucun soutien à Maduro

Parmi les nombreuses rodomontades de Trump, il est nécessaire de s'attarder sur celles concernant le Venezuela. Comme sur la Corée, Trump a menacé le Venezuela d'une intervention militaire. Par rapport à une telle menace, la position qui doit être adoptée ne souffre aucune hésitation : à bas toute intervention impérialiste au Venezuela ! Défense du Venezuela face à une éventuelle agression de l'impérialisme US !

Cela étant affirmé en toute clarté, il est nécessaire de préciser les choses. L'hypothèse d'une intervention militaire directe n'est pas l'hypothèse la plus probable. Il ne fait certes aucun doute que l'impérialisme US entend se débarrasser du gouvernement Maduro. Mais à l'encontre des déclarations de Trump, les cercles dirigeants de l'impérialisme US privilégient aujourd'hui d'autres moyens pour atteindre ce but. Le conseiller à la sécurité nationale de Trump, Mc Master, a déclaré : « *Toute décision serait prise en concertation avec nos partenaires dans la région et aucune action militaire n'est prévue dans un avenir proche.* » Or précisément les dits « partenaires » (les gouvernements bourgeois d'Amérique latine du Brésil, d'Argentine, de Colombie, etc.) craignent les effets dévastateurs pour la stabilité de leur propre pays d'une telle intervention, d'autant que celle-ci est déjà sérieusement mise à mal par les développements de la lutte des classes, en particulier au Brésil et en Argentine.

La méthode proposée pour en finir avec Maduro est plutôt celle de l'asphyxie économique, de l'isolement politique. La décision prise par l'administration américaine d'interdire l'achat des obligations émises par le Venezuela, en particulier par la compagnie pétrolière d'État PDVSA, va dans ce sens. Notons que le soutien apporté à ces mesures par la MUD (opposition prétendument « démocratique ») indique la nature de cette « opposition » : une opposition bourgeoise, réactionnaire, totalement inféodée à l'impérialisme.

La méthode de l'asphyxie économique est d'autant plus efficace que la situation économique du pays est désastreuse. Il faut citer l'article que CPS consacrait à ce pays il y a un an (septembre 2016) et auquel nous renvoyons nos lecteurs :

« Chaque jour rapproche un peu plus la situation d'un effondrement général. D'ores et déjà, la population est littéralement étranglée pour sa consommation quotidienne. Sur un plan plus général, cette situation est l'expression des déséquilibres fondamentaux de l'économie vénézuélienne, notamment la totale soumission de cette économie à la rente pétrolière. Néanmoins, le

gouvernement, même en tablant sur une soudaine et miraculeuse hausse des prix du pétrole, ne pourrait pas forcément rétablir la situation, la crise ayant commencé avant même la chute des prix pétroliers, et la production nationale ne cessant de baisser. »

Le même article indiquait : « *Depuis la mort de Chávez, le régime dirigé par Maduro est aux abois. De fait le régime bonapartiste a besoin du charisme du chef, et Maduro n'est qu'un épigone. De plus, la crise économique que connaît le Venezuela n'arrange pas les affaires politiques de ce dernier. Mais il faut aussi préciser que l'aura de Chávez lui-même n'avait pas empêché l'opposition de se reconstituer.* »

Tous les traits de la situation tels qu'ils étaient analysés il y a un an se sont encore renforcés. Confronté au désastre économique, Maduro, derrière une rhétorique « anti-impérialiste », cherche désespérément un *modus vivendi* avec l'impérialisme américain (de loin son plus gros client en hydrocarbures). Ainsi, suite aux menaces guerrières de Trump, Maduro a proposé... l'ouverture d'un dialogue direct avec lui. Plus généralement, Maduro tente de sortir de l'impasse par une collaboration économique accentuée avec les grands trusts pétroliers et miniers. Un article du site « A l'Encontre » indique par exemple : « *Dans une fuite en avant désespérée, début 2016, le gouvernement Maduro a publié un décret dit de « l'Arc Minier de l'Orénoque », qui confierait 112 000 km², soit 12 % du territoire national, à des dizaines de multinationales étrangères (chinoises, russes mais aussi occidentales comme la Gold Reserve canadienne) pour l'exploitation d'or, de diamants, de fer, de coltan, de bauxite et autres minéraux.*

Ce projet contredit l'affirmation de souveraineté nationale sur les sous-sols, proclamés dans la Constitution promulguée au moment de l'accession d'Hugo Chávez au pouvoir. L'Arc Minier de l'Orénoque doit son existence légale à son statut de « Zone Économique de Développement National », déclinaison vénézuélienne de la « Zone Économique Spéciale » chinoise, dérogeant à l'impôt, au droit du travail... »

Si, incontestablement, la répression contre les manifestations de l'opposition pro-impérialiste a été violente, elle s'exerce aussi contre les révoltes spontanées des populations dans le dénuement le plus complet, et aussi contre le mouvement ouvrier. Le même site « A l'Encontre » indique : « *Dans l'entreprise sidérurgique, SIDOR, ou dans l'entreprise publique pétrolière, PDVSA, les élections syndicales sont reportées sine die. Dans ces*

deux firmes stratégiques, les protestations sont anciennes mais l'ajournement des comices trahit la crainte du gouvernement de voir des opposants, souvent de gauche, l'emporter. »

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'opération « Constituante » menée par le régime. En France, comme dans d'autres pays, de nombreuses forces politiques (en France, citons Mélenchon, le PCF, POI et POID, etc.), au nom du combat contre les menaces US, en ont profité pour affirmer parfois bruyamment leur soutien à Maduro et à la « Constituante » qui serait l'expression – nous disent-ils – de la « souveraineté du peuple ». Or le rejet de toute intervention impérialiste n'implique aucun soutien ni à Maduro ni à la « Constituante ».

De quoi s'agit-il en effet ? Le régime militaro-bonapartiste aux abois a tenté par ce biais une opération plébiscitaire dans une situation politique de désaffection des masses où précisément aucun plébiscite n'est possible. Il y avait tous les ingrédients de ce type de plébiscite : menace de licenciement pour ceux qui ne voteraient pas, vote avec

présentation de la carte donnant accès à des produits de base subventionnés, etc. La forme même du vote (par localité et par corporation) visait à l'élection d'une chambre corporatiste. Le résultat du vote lui-même a été grossièrement trafiqué pour donner un nombre de votants... supérieur à celui qu'obtenait Chavez au sommet de sa popularité.

La vérité est que le seul appui dont bénéficie réellement Maduro est celui de l'armée – dont il achète au prix fort le soutien. Les quelques défections récentes indiquent que ce soutien n'est pas garanti pour toujours, et qu'il n'est pas exclu que dans l'avenir une partie de la caste des officiers lorgnent du côté de l'impérialisme.

Pour le prolétariat et la jeunesse vénézuéliens en tout cas, la situation est particulièrement dramatique. Une avant-garde ne pourra se dégager qu'en tirant toutes les leçons du « chavisme », en se regroupant sur un programme véritablement ouvrier, dont l'article de *CPS* de septembre 2016 donne dans sa conclusion quelques lignes de force.

« L'impérialisme, c'est la réaction sur toute la ligne » (Lénine)

On ne peut terminer la rédaction de ces modestes « notes internationales » sans évoquer ce qui constitue un concentré de la barbarie impérialiste : les milliers de migrants rackettés par les passeurs, parqués dans des camps de concentration en Libye, frappés, torturés, réduits à l'esclavage et à nouveau rackettés par les bandes mafieuses ou « officielles » – il est impossible de distinguer les deux. Pour ceux qui auraient réussi à s'embarquer en Méditerranée, ils sont pourchassés par les gardes-frontières libyens tout comme par les bateaux de l'opération Frontex affrétés par l'Union européenne.

Laquelle Union européenne vient de décider d'imposer aux navires des « organisations humanitaires » qui en sauvaient quelques-uns de la noyade la présence d'hommes armés à leurs bords (que certaines ont eu la dignité de refuser).

A vrai dire, l'Union européenne n'a en la matière qu'un objectif s'agissant des migrants : qu'ils meurent ! Et dans ce cadre, le gouvernement Macron-Philippe occupe une place de choix. Après avoir concocté un décret interdisant aux organisations humanitaires de venir en aide aux

migrants à Calais, en leur fournissant un peu de nourriture et d'eau – décret cassé par deux fois – le même gouvernement leur envoie régulièrement ses flics qui les bombardent de gaz au poivre.

Macron, entre deux citations de très chrétiens philosophes, prend de nombreuses initiatives pour résoudre « le problème ». Il se déplace en Libye pour faire en sorte que les migrants restent dans leurs camps. Il propose aux tyrans du Tchad et du Niger de gérer eux-mêmes les migrations et que soient désormais traitées sur place les demandes d'asile. Pourquoi ne pas envisager en effet que les opposants martyrisés par ces régimes s'adressent à eux pour instruire une demande d'asile... pour se protéger d'eux ? Le cynisme est total. Mais ainsi le veut l'« ordre » impérialiste.

Contribuer à en finir avec la barbarie impérialiste, plus que jamais, c'est s'associer au combat pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire. C'est l'objectif des militants regroupés autour du bulletin *Combattre pour le Socialisme*.

Le 7 septembre 2017



Enseignement public, statuts des corps enseignants, droit aux études, le gouvernement Macron-Philippe lance une offensive en règle : dirigeants des fédérations et des syndicats de l'enseignement public, refusez la concertation avec lui et réalisez le front unique contre ses attaques

Comme en de nombreux domaines, le gouvernement Macron-Philippe a l'ambition de porter des coups redoutables contre l'enseignement public. Même si beaucoup a déjà été entrepris et accompli dans la période précédente, il se fixe de réaliser des objectifs fondamentaux et historiques de la bourgeoisie française contre le droit aux études et contre les enseignants et leurs statuts. Le choix du ministre de l'Éducation nationale, Blanquer – qui officiait auprès de Darcos et de Chatel dans les gouvernements présidés par Chirac puis par Sarkozy – est un message clair qui marque cette volonté.

En finir avec le bac comme premier grade universitaire et généraliser la sélection dès l'entrée à l'Université, parachever la destruction des statuts enseignants en développant l'autonomie des établissements et en donnant aux chefs d'établissement la main pour leur recrutement, liquider l'enseignement professionnel public en lui substituant l'apprentissage sous la coupe du patronat, voilà

les principales tâches que le gouvernement veut accomplir. Si ses objectifs sont clairs, sa méthode l'est tout autant. C'est celle de la concertation avec les responsables syndicaux présentés, avec leur plein consentement, comme ses partenaires sociaux. On a pu constater cet été les effets dévastateurs « du dialogue social intense » pour aboutir à liquidation du Code du travail avec la préparation des ordonnances.

Les dirigeants des principaux syndicats enseignants (SNES, SNUipp et SNESup) ont déjà commencé à accompagner le gouvernement dans ses attaques au lieu de les dénoncer et de les combattre. Pour sauvegarder l'enseignement public, pour défendre les statuts enseignants, les personnels auront à imposer aux dirigeants des syndicats enseignants qu'ils refusent la concertation avec le gouvernement et qu'ils réalisent le front unique contre ses attaques.

« J-M Blanquer est un formidable ministre de l'Éducation nationale. » Macron (Le Point – 31/08/2017)

Qui est donc ce ministre qui selon Macron serait « formidable » c'est-à-dire, étymologiquement, « capable d'inspirer la crainte » ? Si J-M Blanquer a été nommé ministre de l'EN le 17 mai, son histoire au sein de ce ministère est déjà ancienne. En 2006, il est le chef de cabinet adjoint du ministre De Robien du gouvernement Chirac-Villepin qui lance une campagne de dénigrement des enseignants de cours préparatoire qui utiliseraient des méthodes inefficaces et même nuisibles dans l'apprentissage de la lecture. C'est ce même ministre qui promeut un projet de décret qui vise à mettre en place des établissements publics (EPEP) regroupant plusieurs écoles soumises à l'autorité d'un conseil d'administration et d'un super-directeur désigné par l'autorité. C'est encore De Robien qui lance un projet de liquidation des décrets de 1950. En 2009, Luc Chatel ministre du gouvernement Sarkozy-Fillon nomme Blanquer comme Directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO), ce qui en fait le n°2 du ministère. C'est au donc aux côtés de Chatel qu'il participe à une campagne inédite de 80 000 suppressions de postes d'enseignants. C'est la scolarisation des enfants de moins de 3 ans qui est anéantie alors qu'elle était si bénéfique pour les enfants provenant de milieux défavorisés. C'est la suppression de la formation professionnelle pour les enseignants nouvellement recrutés. L'aide aux enfants rencontrant des difficultés

scolaires est dévastée avec la suppression massive des maîtres des réseaux d'aides (RASED). Les postes de remplacement sont réduits drastiquement, et l'augmentation des effectifs par classe est généralisée.

Même si Blanquer conserve pendant quelques mois son poste de DGESCO auprès de Peillon après la défaite de Sarkozy et la victoire de Hollande, il le quitte espérant diriger Sciences Po. Ayant échoué, il prend la tête du groupe ESSEC en 2013 jusqu'à sa nomination au ministère. A noter que L'Essec de Cergy Pontoise est l'école de commerce française qui affiche les frais de scolarité annuels moyens les plus onéreux (13 500 euros). En octobre 2016, Blanquer publie un livre intitulé *L'École de demain / Propositions pour une Éducation nationale rénovée*. Cet ouvrage a été réalisé avec l'Institut Montaigne, très lié aux grandes entreprises capitalistes. Blanquer s'est proposé à tous les candidats potentiels de la bourgeoisie comme l'écrit *Le Parisien* du 29 juin : « *Aucun candidat de la droite et du centre n'a été négligé. Alain Juppé, Nicolas Sarkozy, François Fillon, Emmanuel Macron et même Bruno Le Maire... Il les a tous rencontrés. A chacun, il a proposé ses services et tous les ont acceptés.* » Et Macron aurait choisi Blanquer comme ministre après la lecture de son livre, dont la couverture d'une nouvelle édition est ornée d'un bandeau indiquant : « *Le programme du ministre de l'Éducation nationale* ».

Le gouvernement conforte et amplifie les contre-réformes du collège et des rythmes : les responsables de la FSU (SNUipp et SNES) approuvent

Il a été beaucoup dit et écrit que le gouvernement aurait remis en cause les réformes du collège et des rythmes mises en place ces dernières années. Qu'en est-il réellement ?

La contre-réforme des rythmes était destinée principalement à donner aux mairies la mainmise sur l'organisation du temps scolaire et péri-scolaire. Avec une seule contrainte, celle de consacrer 5 matinées à

l'enseignement. Ainsi, d'innombrables formes d'organisation coexistaient parfois au sein même d'une commune, voire d'une école. C'est ce qui avait été nommée la territorialisation de l'enseignement.

La modification apportée par le gouvernement Macron-Philippe ne revient pas sur cette remise en cause du caractère national de l'enseignement primaire, bien au contraire, elle l'amplifie. Elle supprime la contrainte des cinq matinées aux élus qui peuvent dorénavant faire comme bon leur semble. D'ailleurs, le gouvernement a bien indiqué que le nouveau décret leur apportait une « nouvelle liberté ». La direction du SNUipp en 2013 s'était opposée aux enseignants qui avaient engagé le combat contre la réforme Peillon des rythmes scolaires et avait ainsi permis que celle-ci soit imposée. Avec un cynisme consommé, la même direction du SNUipp proclame que c'est parce qu'elle était opposée à la réforme précédente qu'elle approuve son amplification par Blanquer.

C'est ainsi que lors du Conseil supérieur de l'Éducation elle a voté (avec le Medef) pour le projet de décret gouvernemental. Un communiqué du SNUipp prétend que ce vote « ne constitue nullement un blanc-seing à la politique éducative du gouvernement », en réalité c'est bel et bien une première manifestation ostensible de soutien au nouveau gouvernement.

Dans un entretien accordé à AEF, la co-secrétaire nationale du SNUipp, F. Popineau déclare : « Prenons le temps de discuter et de mener une réflexion par niveau,

par âge des élèves et par territoire pour placer les apprentissages au bon moment et mieux organiser le temps de la journée, de la semaine et de l'année scolaires. » C'est une véritable offre de service faite au gouvernement pour aller encore plus avant vers l'atomisation du caractère national de l'enseignement, en fonction de l'âge des élèves, du territoire et à l'échelle de la journée, de la semaine et de l'année. Tout juste concède-t-elle, qu'à l'échelle d'un « petit territoire (sic) », une certaine cohérence puisse être conservée : « *Toutefois, sur un petit territoire, on peut être contraint d'avoir une organisation cohérente pour les familles et pour l'organisation des transports scolaires.* »

Le gouvernement soumettait lors du même CSE du 8 juin, un projet d'arrêté sur la réforme du collège. Si marginalement des modifications ont été apportées sur le nombre de classes bilingues ou l'enseignement du latin et du grec, la réalité est que cet arrêté visait surtout à renforcer l'autonomie des établissements dont les CA fixeront la répartition d'une partie des horaires d'enseignement. Blanquer, dans l'OBS du 24 août, le dit clairement : « *Lorsqu'on assouplit la réforme du collège, (...) on garde les 20% d'heures laissées à la discrétion des établissements (...)* » En s'abstenant, la direction du SNES a marqué son consentement tout en reconnaissant que ce projet d'arrêté constitue « *un pas supplémentaire vers davantage d'autonomie des établissements* » et risque « *de renforcer les inégalités territoriales* ».

Autres mesures de la rentrée scolaire du gouvernement Macron-Philippe

Le gouvernement n'est pas parvenu à masquer les conséquences des suppressions massives des contrats aidés utilisés en grand nombre pour pallier le manque de personnels dans de nombreux services publics et en particulier dans les établissements scolaires.

Certes, il s'agit de contrats précaires qui offrent peu de perspectives pour ceux qui en bénéficient et on ne peut qu'exiger que des postes statutaires soient créés pour les missions concernées. Mais la première chose qui doit être exigée, c'est que les personnels frappés par une suppression de contrat, conservent leur emploi. La façon brutale et cynique dont le gouvernement s'est acharné sur ces travailleurs parmi les plus mal lotis en dit long sur sa nature au service des intérêts les plus étroits de la bourgeoisie. Blanquer en déplacement à La Réunion a subi en août la colère de manifestants. Le report de la rentrée scolaire sur cette île, et la menace que d'autres communes de la métropole en fassent de même, ont conduit le gouvernement à manœuvrer en recul dans une certaine mesure.

Il faut s'arrêter sur une mesure phare du gouvernement : le dédoublement des classes de cours préparatoire dans une partie de l'éducation dite prioritaire (REP+). Des CP à 12 élèves, cela ressemble beaucoup à une autre mesure symbolique prise par Peillon à son entrée en fonction en 2012 pour permettre à la direction du SNUipp de justifier son soutien au gouvernement Hollande-Ayrault en vue de la contre-réforme des rythmes. Là encore, il s'agissait de mettre en place dans certaines écoles de l'éducation prioritaire un dispositif nommé « plus de maîtres que de

classes ». Peillon avait expliqué dans un livre que cette mesure lui permettait de marquer les esprits avec un nombre de postes réduits alors que la baisse générale des effectifs par classe nécessiterait des dizaines de milliers de postes sans que la mesure soit repérable.

Pour les CP à 12, aucune création de postes supplémentaires n'est opérée en cette rentrée. C'est donc en partie avec les postes de ce dispositif dit « PDMQDC » que Blanquer met en place ce dédoublement. Le reste provenant de l'annulation de mesures programmées (postes pour le remplacement, pour la scolarisation d'élèves de moins de 3 ans et pour l'ouverture de classes). C'est donc à juste titre que la direction du SNUipp a évoquée « un détournement de fonds ». On peut ajouter que, déjà il y a une dizaine d'années, le ministre L. Ferry avait lancé une expérimentation de CP à effectifs allégés qui n'avait pas été reconduite. Le gouvernement Macron-Philippe qui a annoncé que cette mesure de dédoublement serait élargie aux rentrées suivantes pourra trouver la justification pour l'interrompre. Il lui suffira de s'appuyer sur des études de chercheurs qui produisent souvent des résultats opposés. Il suffit de promouvoir celles qui confortent les décisions souhaitées. En cette rentrée, le gouvernement a voulu braquer l'attention sur le petit nombre de classes allégées pour masquer toutes celles où, comme en maternelle, sont si souvent entassées une trentaine d'enfants.

Une autre annonce concerne les élèves de tous les CP, c'est l'injonction faite aux enseignants de procéder à leur évaluation au cours du mois de septembre. Ces jeunes

enfants qui viennent de l'école maternelle et qui se retrouvent « à la grande école » ont besoin d'être sécurisés et non soumis à une évaluation anxiogène. Il faut rappeler que lorsque que Blanquer sévissait auprès des ministres des gouvernements Sarkozy-Fillon, il avait tenté de mettre en œuvre le recensement des élèves en difficultés dès l'école maternelle.

En parlant de redoublement, Blanquer a suscité des réactions courroucées de responsables syndicaux, par ailleurs muets sur ses projets dévastateurs bien réels. En réalité, Blanquer a bien pris soin de ne pas le promouvoir. La quasi suppression du redoublement a permis des économies très importantes et c'est cela – et en aucun cas l'intérêt des élèves – qui a justifié cette mesure. Les chiffres en classe de seconde sont révélateurs. Si le pourcentage de redoublement a baissé de façon importante ces dernières années, cela s'est fait de manière différenciée socialement et géographiquement. Pour les élèves de milieux défavorisés, cette baisse a été spectaculaire alors qu'elle a été bien moindre parmi les élèves de milieux favorisés. Ainsi l'académie où le taux de redoublement est le plus élevé est Paris. Chez les familles

de milieux favorisés, on revendique – et on obtient – un redoublement pour sa progéniture en cas de résultats insuffisants pour qu'elle puisse obtenir les meilleurs cursus.

Une dernière mesure peut être commentée, c'est celle qui prévoit de permettre aux élèves volontaires du secondaire de bénéficier d'un dispositif nommé « devoirs faits ». En fait, il s'agit de faire appel à des personnes étrangères aux établissements scolaires pour apporter cette aide à ces élèves. Le ministère ferait appel aux jeunes en service civique ou à des bénévoles (retraités et étudiants). Et le ministre souhaite que ce soit des enseignants qui encadrent ces intervenants extérieurs. Blanquer a même indiqué que cela permettrait à ces enseignants, en travaillant en heures supplémentaires, de pouvoir compenser le pouvoir d'achat perdu à partir du 1^{er} janvier 2018 avec l'augmentation du taux de la CSG. Bref, travailler plus pour ... espérer ne pas gagner moins...

Mais tout cela ne constitue qu'une entrée en matière tant les objectifs du gouvernement Macron-Philippe sont ambitieux.

**« Transformer l'École comme cela n'a jamais été fait » Macron (lettre aux enseignants/sept 2017)
Contre le droit aux études supérieures, le bac et le lycée dans le collimateur**

C'est depuis 50 ans que la bourgeoisie veut réduire le nombre d'étudiants mais elle n'y est pas parvenue à cause des mobilisations de la jeunesse, lycéenne et étudiante, et aussi de celles du mouvement ouvrier. Pourtant l'année dernière, l'accord signé par les directions du SNESup et de l'UNEF avec le gouvernement Hollande-Valls pour la généralisation de la sélection à l'entrée du master a constitué un tournant majeur. Grâce à ce soutien, le gouvernement a pu promulguer une loi déclinant cet accord sans qu'un mouvement national des étudiants ne s'y oppose. S'appuyant sur cette loi, le gouvernement Macron-Philippe considère que la situation est mûre pour généraliser cette sélection dès l'entrée à l'Université.

En écho avec la Conférence des Présidents d'Université (CPU), Macron a intégré, dans son programme des présidentielles, l'instauration de prérequis nécessaires pour que les bacheliers aient le droit d'entamer des études supérieures. Ce serait la remise en cause du bac comme 1^{er} grade universitaire. Depuis de nombreuses années des restrictions ont été mises en œuvre à l'accès aux études dans la filière de son choix (capacités d'accueil limitées, tirage au sort...) mais il s'agit maintenant de donner à cette sélection de fait un caractère institutionnel. Et pour que les choses soient claires, Macron a indiqué dans son interview à l'hebdomadaire *Le Point* : « Nous ferons en sorte que l'on arrête par exemple de faire croire à tout le monde que l'université est la solution pour tout le monde. »

Les dirigeants de l'UNEF et du SNESup qui avaient approuvé la sélection à l'entrée du master affirmaient l'année dernière que jamais ils n'accepteraient cette sélection à l'entrée en licence. Pourtant, les uns et les autres ont répondu présents quand le gouvernement leur a proposé une concertation sur cet objectif dès cet été. L'annonce de la suppression de 331 millions du budget de l'enseignement supérieur déjà très nettement insuffisant pour accueillir les 40 à 60 000 étudiants supplémentaires attendus à cette rentrée n'a aucunement tempéré leur empressement auprès du gouvernement. Et depuis le 11 septembre, c'est à une

débauche de concertation qu'ils sont conviés par le gouvernement avec pas moins de 11 groupes de travail et pas moins de 55 réunions prévues en 2 mois. Pourtant en cette rentrée, les professeurs, eux, ne savent pas comment ils vont pouvoir enseigner à des contingents pléthoriques avec un manque de locaux, de mobilier et de moyens. Et des milliers de bacheliers ignorent encore s'ils obtiendront une place à la fac et dans quelle filière, et des centaines d'étudiants titulaires d'une licence sont encore à la recherche d'un master.

Réduire massivement le nombre d'étudiants, dissuader et empêcher les lycéens de poursuivre des études dans le supérieur, voilà l'objectif de la bourgeoisie et donc celui du gouvernement. Pour justifier cette volonté, ce sont toujours les mêmes arguments qui sont assésés. D'abord, les lycéens de l'enseignement professionnel n'auraient pas le niveau pour poursuivre des études à l'université. Mais, le plus souvent s'ils s'inscrivent en fac, c'est parce que leur choix d'entrer en classe de STS pour préparer un BTS leur est refusé alors qu'ils devraient être prioritaires dans ces sections. S'ils ont du mal à se montrer au niveau, c'est surtout parce que le gouvernement Sarkozy-Fillon a fait passer la durée du cursus pour obtenir un bac pro de 4 à 3 ans. La perte de 25% du temps de formation a bien sûr eu de redoutables conséquences. Le gouvernement assigne une seule « formation » aux élèves de l'enseignement professionnel : l'apprentissage sous la coupe d'un patron, le plus tôt possible. Pour les autres étudiants, la dégradation constante du taux d'encadrement ne peut qu'avoir des effets délétères. Des budgets de régression et la loi LRU ont rendu de nombreuses universités exsangues, sans les moyens d'assumer leurs missions. Et le différentiel de coût d'un étudiant en fac avec celui d'un étudiant de classe préparatoire ou de grande école ne peut qu'accroître leurs différences de réussite.

Réduire massivement le nombre d'étudiants implique d'ôter au bac l'accès à l'entrée à l'Université. Macron a répété de nombreuses fois sa volonté de réformer le bac en le limitant à

4 épreuves, le reste devant relever du contrôle continu. Le but est bien sûr de liquider le bac comme 1^{er} grade universitaire. Mais c'est tout le lycée que le gouvernement veut réformer avec un calendrier très précis. Le bac nouvelle formule débute en 2021. Mais dès la rentrée 2018, la réforme préparant ce nouveau bac entrerait en vigueur en classe de seconde, à la rentrée 2019 ce serait en première, et à la rentrée 2020 en terminale.

Depuis des années, il est répété que la France dépense plus pour ses lycéens que les autres pays européens. Cette réforme vise donc à faire des coupes budgétaires massives sur les lycées et comme la principale dépense, ce sont les professeurs, l'objectif est donc de réduire drastiquement leur nombre. Pour ce faire il s'agit d'amputer les heures de cours et de supprimer des enseignements et des options. Opérer une contre-réforme d'une telle ampleur implique de porter des coups décisifs aux statuts des corps enseignants.

L'ambition du gouvernement Macron-Philippe : liquider les statuts enseignants et confier aux chefs d'établissement leur recrutement

Blanquer multiplie les déclarations provocatrices contre les statuts enseignants sans que les responsables syndicaux ne s'en émeuvent ou les condamnent.

Dans une interview au quotidien Les Echos du 27 août, à la question : « *Le chef d'établissement d'un collège ou d'un lycée pourra-t-il recruter ses enseignants ?* » Blanquer répond prudemment : « *Nous travaillerons au cours des prochains mois avec les partenaires sociaux pour trouver une approche au service d'une gestion qualitative des ressources humaines.* »

Dans une interview à *Acteurs publics* du 31 août, il se montre plus direct :

« L'évaluation des enseignants qui n'a pas évolué depuis 1950 ou si peu, les directeurs d'école qui n'ont toujours pas de statut, les chefs d'établissement qui n'ont pas les moyens d'être de vrais chefs d'équipe : les chantiers RH sont très nombreux. Comment comptez-vous les aborder ?

(...) Pour le mouvement des enseignants, il ne faut pas s'en remettre uniquement à la « machine » [du mouvement national, ndlr] et à l'ancienneté. (...)

Vous allez donc rouvrir le dossier de l'évaluation des enseignants ?

C'est un dossier qui n'est jamais fermé et qui va de pair avec celui d'une gestion des ressources humaines au plus près du terrain. Je compte poursuivre un travail serein avec les syndicats sur cette question d'importance. (...)

Faut-il systématiser les postes à profil, qui tiennent compte des caractéristiques de l'établissement dans lequel les enseignants exercent ?

Oui, il paraît souhaitable d'étendre les postes à profil, notamment pour favoriser la constitution d'équipes pérennes dans les établissements. Il est plus sain d'accueillir des professeurs volontaires plutôt que des gens qui seront malheureux d'être là...

Cette idée ne convainc pas une grande partie des enseignants, qui expriment une forme de phobie managériale. Comment l'expliquez-vous ?

Par les malentendus qu'il y a derrière les mots ! "Managérial" est un mot qui fait peur. (...) bien sûr, vous trouverez toujours des esprits inquiets qui voient une agression potentielle dans ce qui peut pourtant être un progrès pour les personnels comme pour les élèves.

Quels avantages verriez-vous à l'annualisation du temps de travail des enseignants ? Comptez-vous ouvrir ce chantier – totalement tabou rue de Grenelle ?

Encore un mot piégé ! Je préfère parler de pluri-annualisation du temps, une vision responsabilisante et souple du temps de travail. (...) Je pense que nous gagnerions collectivement à rendre plus souple leur temps de service. (...). Les syndicats, en tant que représentants de l'intérêt des personnels, peuvent adhérer à cela.

Les barèmes d'avancement – largement fondé sur l'ancienneté – sont annulés, chaque année et depuis dix ans, par le Conseil d'État, qui estime que le ministère se prive de son pouvoir d'appréciation par ce biais. Pourquoi le ministère persiste-t-il dans l'illégalité ?

(...) Cette jurisprudence du Conseil d'État doit être un levier pour moderniser la gestion de la carrière des enseignants. C'est un sujet que j'aurai à discuter avec les syndicats en 2017-2018. Mais nous ne ferons rien dans la précipitation.

Supprimer le barème, c'est un casus belli pour les enseignants...

(...). Le barème, comme tous les autres éléments, doit pouvoir être discuté et regardé avec lucidité. (...) Je pense que les esprits sont mûrs sur un grand nombre de questions. Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, nous sommes dans une nouvelle donne, qui se traduit par une capacité nouvelle de dépassement des clivages stériles. (...)

Comptez-vous réduire la durée des vacances d'été ?

Il est normal de poser cette question et nous le ferons. (...)

Et dans *L'OBS* (du 24 août) :

« Dans (...) les ouvrages que vous avez publiés en 2014 et 2016, vous dressez le portrait d'un système scolaire idéal, assez proche du fonctionnement des écoles privées sous contrat. C'est toujours votre vision en tant que ministre ?

(...) il faut distinguer ce qui relève des engagements présidentiels (...) qu'il faut donc mettre en œuvre rapidement, et d'autres chantiers qui supposent beaucoup de concertations.

Dans vos livres (...) vous plaidez pour une liberté de recrutement des chefs d'établissement... Osez-vous franchir cette ligne rouge ?

(...) oui, il est logique que le chef d'établissement ait un rôle à jouer en matière de recrutement. Cela se pratique d'ailleurs dans les lycées français à l'étranger (...) On va en discuter sereinement dans les mois à venir.

Vous pensez donc que les enseignants sont prêts à sortir du fameux « mouvement national » qui, depuis des années, décide de leur affectation en fonction du seul critère d'ancienneté, sous le contrôle strict des syndicats ? Je pense surtout que le dialogue permettra de faire émerger les solutions les plus pertinentes. (...) Après, la façon dont on va y arriver, il faut en discuter dans le cadre de larges concertations.

Idem pour la rémunération au mérite ?

Ne créons pas des angoisses inutiles. (...) Tout ce que je fais visera à les soutenir dans leurs missions.

Vous ne craignez pas un tir de barrage syndical ?

(...) il y a eu une élection présidentielle, des élections législatives, des choses se sont dites, le peuple français a approuvé les orientations présentées, chacun doit en tenir compte. C'est une évidence. »

Ainsi, les objectifs du gouvernement Macron-Philippe énoncés par Blanquer sont parfaitement clairs. Tout ce qui fonde les acquis des enseignants contre l'arbitraire qui est matérialisé dans leurs statuts et les règles qui en découlent en matière de recrutement, de gestion, de nomination, de barème, de service hebdomadaire, de temps de service, etc., c'est tout cela que le gouvernement ambitionne de mettre à bas. Avec un art consommé de la rouerie et un cynisme à toute épreuve, Blanquer cherche à présenter les pires attaques comme des progrès destinés à la réussite des élèves et à l'épanouissement des personnels. Il dévoile une méthode – déjà employée avec succès pour les ordonnances contre le code du travail cet été – où tout doit être discuté dans la sérénité avec les représentants syndicaux.

« Jean-Michel Blanquer devra donner toute sa place au dialogue social » (F. Rolet, SNES)

Frédérique Rolet est secrétaire générale du SNES, premier syndicat des enseignants du second degré et principal syndicat de la FSU. Au sein de cette fédération, elle a pris une part active à l'appel à voter pour Macron au 2nd tour de l'élection présidentielle. Au nom de son syndicat, elle a envoyé une lettre au nouveau président de la République dans laquelle elle souhaitait « un quinquennat fructueux ». Après la nomination de Blanquer, interrogée par AEF, elle donne au nouveau ministre le conseil suivant : « Les responsabilités incombant à un ministre devraient l'amener à privilégier une concertation apaisée. » Ensuite, c'est à Macron qu'elle prodigue ses conseils, à propos de la contre-réforme du bac qu'il prépare : « Nous sommes prêts à rediscuter de la nature des épreuves du baccalauréat et de leur nombre. Mais en disant d'office qu'il faut 4 matières, quelle que soit la série, Emmanuel Macron impose un cadre dans lequel il contraint la réflexion. Ce n'est pas comme ça qu'il faut procéder. Il faudra une discussion globale sur ce sujet, en incluant en outre l'enseignement professionnel, qui est assez présent dans son programme mais uniquement par le biais de l'apprentissage. » On peut résumer ses propos par : « on est prêt à tout accepter avec une concertation apaisée ». Ça tombe bien, c'est exactement la méthode retenue par le gouvernement.

Avec le secrétaire général du SNESup, F. Rolet vient d'envoyer (le 7/09) à Blanquer et à Vidal (ministre de l'enseignement supérieur) une lettre qui mérite d'être citée : « Nous sommes attachés à la valeur nationale du baccalauréat, premier grade de l'enseignement supérieur, examen que l'étranger nous envie, et qui est facteur de justice pour la jeunesse de notre pays. Il nous semble difficile de travailler les dossiers de l'orientation – affectation et du baccalauréat séparément, en particulier quand la mise en place de prérequis est évoquée.

C'est pourquoi nous vous demandons d'être associés es qualité au cycle de concertation commençant le 11 septembre au Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Nous souhaitons par ailleurs contribuer au travail sur le baccalauréat, et que des représentants de l'enseignement supérieur participent aux séances au Ministère de l'éducation nationale. »

En clair, après avoir formulé un attachement de principe au bac, les secrétaires généraux du SNES et du SNESup,

Pour ces derniers, il leur rappelle que l'élection de Macron – pour lequel ils ont appelé à voter d'une manière ou d'une autre – a créé une « nouvelle donne » et qu'il sait pouvoir compter sur eux.

Sans jamais être démenti, Blanquer annonce : « on va en discuter sereinement » ; « il faut en discuter dans le cadre de larges concertations », etc.

Et si à juste titre, les journalistes, ci-dessus, emploient à propos des projets gouvernementaux les termes de « *casus belli* » ou de « *ligne rouge* », les responsables syndicaux, quant à eux, bannissent ce vocabulaire car comment pourraient-ils justifier la concertation avec un gouvernement qui lance la guerre contre les enseignants.

demandent à être « *associés es qualité* » à l'ensemble des concertations qui préparent la sélection à l'entrée de l'université (mise en place de prérequis), la liquidation du bac et la contre-réforme du lycée qui en découle.

Dans le mensuel de la FSU, Pour, un article indique : « Dans les lycées l'inquiétude est grande : d'ici la session 2021, le ministre souhaite « muscler » le baccalauréat afin qu'il prépare mieux aux études supérieures : il veut le simplifier avec seulement quatre épreuves terminales, et mettre en place une évaluation des prérequis à l'entrée à l'Université. » Si cette inquiétude est bien réelle dans les lycées, le lecteur de Pour ne peut que s'en étonner tant la présentation des projets gouvernementaux y est édulcorée. Mais c'est la phrase suivante qui justifie cette présentation euphémique : « Les syndicats de la FSU prendront toute leur place dans les groupes de travail annoncés et défendront le bac comme premier grade universitaire. »

Participer aux groupes de travail, c'est bien ce que les dirigeants des confédérations syndicales ouvrières (CGT et FO) ont fait tout l'été. Et en s'associant au gouvernement dans la rédaction de ses ordonnances scélérateurs, ils ont contribué à la destruction du code du travail.

On est bien là au cœur des choses. Quoique puissent dire les responsables syndicaux par ailleurs, en acceptant de participer aux concertations programmées par le gouvernement Macron-Philippe, ils lui permettent d'avancer dans ses objectifs de destruction des conquêtes sociales et des acquis ouvriers.

Défendre l'enseignement public, le droit aux études pour la jeunesse, les statuts des personnels nécessite de combattre pour le front unique des fédérations et syndicats de l'enseignement public et des étudiants et lycéens contre le gouvernement Macron-Philippe. Ce combat implique d'obtenir que les responsables de ces organisations rompent avec lui, en particulier en refusant toute concertation sur ses plans destructeurs.

Les militants du Groupe pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire (de l'Internationale ouvrière révolutionnaire) qui mènent ce combat dans les syndicats de l'enseignement public, dans les assemblées de personnels invitent les lecteurs de *Combattre pour le socialisme* à se joindre à eux.

le 14 septembre 2017

Les militants interviennent et informent C.P.S.

Motion de la commission exécutive de l'UL-CGT de Royan le 4 juillet

Le projet gouvernemental de « réforme » du droit du travail n'est ni amendable ni négociable. La commission exécutive de l'UL-CGT de Royan se prononce pour son retrait immédiat. Nous nous adressons à la direction de la confédération pour :

- Qu'elle reprenne à son compte l'exigence du retrait pur et simple du projet gouvernemental de réforme du droit du travail.
- Qu'elle en tire les conséquences pratiques en cessant de se rendre aux concertations.

votée à l'unanimité

Intervention à l'AG des syndicats CGT 63 (Puy-de-Dôme) le 6 juin 2017

Camarades,

Le résultat de l'élection présidentielle doit être apprécié de façon claire : il s'agit d'une défaite historique pour les travailleurs et la jeunesse. Cette défaite va trouver son prolongement dans les élections législatives, dont le résultat va probablement se traduire par une quasi-absence de représentation des partis se réclamant de la défense des intérêts des travailleurs et des jeunes.

À l'extérieur comme à l'intérieur même de la confédération, certains ont tenté de nous vendre le vote Macron au deuxième tour comme un moindre mal. Chacun voit aujourd'hui ce que Macron fait de l'appel à voter pour lui. Cela lui permet d'initier des attaques d'une violence inégalée depuis des décennies contre le prolétariat et la jeunesse : liquidation du régime de retraite par répartition, hausse de la CSG, attaques redoublées contre l'école et le statut des enseignants, sélection généralisée à l'université, liquidation de l'assurance chômage et dès à présent une nouvelle loi travail puissance dix, dont je ne sais même pas si c'est utile d'en préciser les contours : inversion de la hiérarchie des normes, généralisation de l'accord d'entreprise, referendum à l'initiative des tauliers, liquidation des IRP à travers la généralisation de la délégation unique du personnel, plafonnement des indemnités prud'homales, etc.

Et fort de sa victoire, Macron, représentant direct des banquiers et des patrons veut faire passer sa réforme par le biais des ordonnances, avec la caution voire la bénédiction des organisations syndicales, dans le cadre de séances de concertation qui s'apparentent à un feu d'artifice au vu du nombre de rendez-vous prévus au ministère.

Il ne fait aucun doute que la CFDT s'est d'ores et déjà, comme à son habitude, engagée dans la co-élaboration active de cette contre-réforme du code du travail.

La confédération Force Ouvrière fait allégeance par le biais de son secrétaire confédéral qui a déclaré, je cite :

« La concertation avec le gouvernement se poursuit avec le ministre du Travail, après le président de la République et le Premier ministre.

Elle va continuer tout l'été, d'abord avec les thèmes devant faire l'objet du projet de loi d'habilitation des ordonnances, puis sur le contenu même des ordonnances, qui devrait être ratifié par le Parlement fin septembre après un Conseil des ministres vers le 20 septembre.

S'agissant des institutions représentatives du personnel, nous avons notamment plaidé pour que le CHSCT conserve sa personnalité morale et qu'on renforce ses moyens de fonctionnement, y compris en heures de délégation en cas de délégation unique du personnel.

Sur les indemnités prud'homales, nous avons demandé la possibilité pour le juge de pouvoir dépasser de manière motivée le plafond qui, par ailleurs, doit être le plus élevé possible.

Nos interlocuteurs ont pris note et la concertation va se poursuivre.

On peut constater que la concertation, contrairement à celle sur la loi Travail, est réelle. »

Donc la direction de FO s'avale tout : le plafond des indemnités aux prud'hommes, la DUP, etc.

Mais qu'en est-il de la direction de notre confédération dont nul ne doute que sa position est déterminante ?

extraits déclaration CGT :

« La Cgt a porté de nombreuses propositions depuis l'an dernier pour améliorer la situation économique et sociale du pays, elle continuera de s'inscrire dans un processus résolument offensif et progressiste. Elle appelle l'ensemble des salariés à se mobiliser pour peser dans les jours et les semaines à venir à partir de leurs revendications qui sont à l'opposé des intentions gouvernementales. »

Il « manque » une petite chose : l'exigence du retrait du projet d'ordonnances. À l'inverse, on nous propose de « peser » sur leur contenu. Non seulement la direction de la CGT participe aux concertations, mais elle voudrait nous faire croire qu'elle pourrait

infléchir les choses en avançant ses propres propositions. Tout le monde sait que tout comme la loi El Khomri, le nouveau projet de loi Travail n'est ni amendable ni négociable ; la seule position digne d'un syndicat ouvrier est d'exiger son retrait pour tenter de réunir les conditions du combat uni des travailleurs et de la jeunesse avec leurs confédérations, contre cette réforme et ce gouvernement bourgeois. C'est la raison pour laquelle je propose que l'assemblée vote l'adresse suivante :

« Le nouveau projet de loi Travail n'est ni amendable ni négociable. L'assemblée générale des syndicats du Puy-de-Dôme se prononce pour son retrait immédiat.

Nous nous adressons à la direction de la confédération pour :

Qu'elle reprenne à son compte le mot d'ordre de retrait pur et simple d'ordonnances et du projet de loi travail,

Qu'elle en tire les conséquences pratiques en cessant de se rendre aux concertations »

Intervention à l'AG des syndicats CGT 63 (Puy-de-Dôme) le 5 septembre 2017

Lors de notre dernière assemblée générale, j'avais proposé la motion suivante :

« Le nouveau projet de loi Travail n'est ni amendable ni négociable. L'assemblée générale des syndicats du Puy-de-Dôme se prononce pour son retrait immédiat.

Nous nous adressons à la direction de la confédération pour :

Qu'elle reprenne à son compte le mot d'ordre de retrait pur et simple du projet de loi travail,

Qu'elle en tire les conséquences pratiques en cessant de se rendre aux concertations »

À l'époque le secrétaire de l'UD n'a pas jugé utile de procéder au décompte des voix lors du vote sur cette motion.

Depuis, la concertation s'est malheureusement déroulée sans la moindre anicroche avec le gouvernement, à raison de 48 rencontres dans un cadre préalablement établi, celui de la loi d'habilitation qui lançait le point de départ de la liquidation du code du travail à travers le projet ordonnances discuté sans interruption durant tout l'été dans le cadre du dialogue social. Aujourd'hui, tout le monde en connaît le résultat. Rien n'est épargné, c'est la reprise à la virgule près de l'ensemble des mesures que prévoyait le gouvernement Macron-Philippe-Pénicaud. Cela confirme s'il en était besoin que cette réforme n'est ni négociable ni amendable.

Alors que faire aujourd'hui ? S'agit-il d'organiser le combat entreprise par entreprise, de multiplier les journées d'action sans perspective et sans mot d'ordre ?

Non. Si l'on veut vraiment combattre contre le gouvernement Macron-Pénicaud-Philippe, la première des choses, c'est que la direction de la CGT se prononce clairement pour le retrait pur et simple des ordonnances et l'abrogation de la loi d'habilitation ce qu'elle n'a à ma connaissance pas fait.

Qu'elle cesse de se rendre aux concertations sur lesquelles s'appuie le gouvernement pour faire passer l'ensemble de ses contre-réformes.

La direction de la confédération doit engager toutes les forces de notre syndicat pour mettre en œuvre les conditions de la réalisation du front uni des organisations ouvrières sur ses mots d'ordre en vue d'organiser une manifestation nationale au siège du pouvoir y compris avec FO, dont la position infâme en faveur du projet prise par Mailly ne correspond certainement pas aux aspirations de la plupart de ses adhérents.

Je propose donc que nous mandations le secrétaire de l'UD auprès de la confédération pour qu'il transmette l'adresse suivante :

« L'assemblée générale des syndicats CGT du Puy-de-Dôme se prononce pour le retrait pur et simple des ordonnances et l'abrogation de la loi d'habilitation. Elle s'adresse à la la direction de la confédération pour qu'elle reprenne ce mot d'ordre et qu'elle boycotte les différentes instances où seront discutées les ordonnances et leurs décrets d'application.

Elle s'adresse enfin à la direction de la CGT pour qu'elle mette en œuvre les conditions pour la réalisation du front uni des organisations syndicales, dans la perspective d'une manifestation nationale au siège du pouvoir sur les mots d'ordre suivants :

À bas les ordonnances de liquidation du code du travail

Abrogation de la loi d'habilitation,

Retrait pur et simple des ordonnances »

(Le secrétaire d'UD-CGT a indiqué que le bureau réuni avant l'AG avait décidé que la motion ne serait pas soumise au vote !)

Motions Front unique CA du SNCS-FSU – 8 septembre 2017

Motion contre les ordonnances

Le projet d'ordonnance sur droit du travail c'est la loi El Kohmri à la puissance 10.

Comme elle s'était prononcée pour le retrait du projet de cette loi il y a un an, la CA du SNCS-FSU se prononce pour le retrait du projet d'ordonnances de réforme du Code du travail.

Elle s'adresse à la direction de la FSU pour qu'elle adopte cette même position.

Aucune participation aux multiples « instances » auxquelles les ordonnances seront soumises : aucune participation à la rédaction des décrets d'application

La responsabilité des directions de FO, de la CGT, de la FSU et de l'UNEF est d'appeler dans l'unité à une puissante manifestation au siège du pouvoir sur le seul mot d'ordre : à bas les ordonnances !

La CA du SNCS s'adresse à la direction de la FSU pour qu'elle prenne toute initiative dans ce sens.

Pour : 2, Contre : 11, Abs 4, NPPV : 0

Motion contre l'augmentation de la CSG, pour la défense de la Sécurité sociale

Le gouvernement a décidé d'augmenter la CSG et de supprimer toutes les cotisations de Sécurité sociale d'ici la fin de l'année 2018. Derrière les pertes de salaires nets, se profile une attaque fondamentale contre la Sécurité sociale en dynamitant un des piliers de son financement basé sur le salaire différé de travailleurs. L'objectif avoué du gouvernement est de faire que la CSG ne soit plus un impôt « dédié » et que soient fusionnés le budget de l'état et celui de la Sécurité sociale.

C'est une régression sociale d'une ampleur considérable qui se prépare, la liquidation d'une conquête sociale vitale pour les travailleurs. La CA du SNCS-FSU déclare :

- Bas les pattes devant la Sécurité sociale !
- Non à l'augmentation de la CSG !
- Maintien des cotisations salariales et patronales !
- Aucune exonération sur les cotisations patronales, les patrons et l'État doivent payer leur dû aux travailleurs !

La CA du SNCS s'adresse à la direction de la FSU pour qu'elle prenne la même position et qu'elle dénonce cette supercherie qui consiste à faire croire qu'il ne s'agit que d'une question de salaire perçu.

L'augmentation de la CGS et « ses compensations » sont au menu du « rendez-vous salarial » : accepter d'y participer et de discuter « compensation » c'est se faire complice de la liquidation de la Sécurité sociale. Ce « rendez-vous salarial » est, de plus, cadré par la décision actée du gel du point d'indice et de l'annonce de sa pulvérisation (points d'indice différents d'une fonction publique à une autre), du rétablissement de la journée de carence. Cela n'a rien à voir avec une négociation salariale.

C'est pourquoi la CA du SNCS-FSU demande à la FSU de boycotter ce « rendez-vous » et de s'adresser aux autres fédérations syndicales de la Fonction publique, CGT et CGT-FO, pour qu'elles fassent de même et engagent dans l'unité le combat contre les attaques mortifères du gouvernement Macron-Philippe pour la défense de la Sécurité sociale.

Pour : 5, Contre : 9, Abs 2, NPPV : 1

Lettre du Brésil

INTERVENTION AU CONGRES NATIONAL DE LA CUT :

LE COMBAT POUR LA RUPTURE DE LA DIRECTION DE LA CUT AVEC LE GOUVERNEMENT TEMER, POUR QUE LA DIRECTION APPELLE A UNE GREVE GENERALE POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI SUR LES RETRAITES, L'ABROGATION DE LA LOI SUR LE CODE DU TRAVAIL

Du 26 au 31 août, se tenait un congrès extraordinaire de la CUT, à Brasilia.

Ce congrès convoqué dans un contexte politique de crise de la représentation politique de la bourgeoisie, mais aussi du mouvement ouvrier, après la destitution de Dilma Rouseff, et alors que le prolétariat avait cherché durant le printemps 2017 à engager le combat contre le gouvernement Temer, sur deux lois, un texte faisant exploser la législation du travail, et un projet de loi sur les retraites, sans doute une des plus violentes attaques contre le droit à la retraite au monde. Cette offensive contre le prolétariat a engendré un mécontentement profond dans le prolétariat, ce qui a imposé à la direction de la CUT de mettre en place une série de journées d'action depuis le mois de mars, improprement appelées « grèves générales ». Néanmoins, ces mobilisations successives ont abouti, le 28 avril à la plus importante mobilisation de l'histoire contemporaine du Brésil, les appareils parlant de 40 millions de grévistes,

faisant chanceler le faible gouvernement Temer. Le 24 mai, en pleine crise politique, une manifestation à Brasilia, nettement moins massive, mais significative, était brutalement réprimée, Temer décidant le recours à l'armée, pour la première fois depuis la fin de la dictature. Il dut cependant rapidement y renoncer devant le tollé provoqué par cette décision.

Néanmoins, suivant l'orientation définie par la direction du PT, la direction de la CUT s'est lancée dans la campagne pour des élections présidentielles directes, immédiatement, et a appelé à une nouvelle journée nationale d'action le 30 juin, dont la mobilisation a donc été amoindrie par rapport au 28 avril. C'est ce qui a permis à Temer de se maintenir au pouvoir et de faire passer au Sénat son projet de loi sur le code du travail. Il faut y ajouter l'appel à la concertation des directions syndicales. Le 1^{er} juin, il avait créé un « conseil national du travail », chargé d'organiser notamment la concertation et la discussion autour du projet de loi liquidant le code du travail. Pour la première fois depuis longtemps, la direction de la CUT avait envoyé un représentant à la réunion inaugurale de ce CNT.

C'est ainsi que notre tendance « libelu* » de l'APEOSP, (syndicat des enseignants du secondaire de l'Etat de São Paulo) a mené le combat dans le congrès de la CUT. Dans un premier temps, au congrès de la CUT de l'Etat de São Paulo, en juillet. Reprenant l'initiative d'un groupe de militants regroupés autour de *Tribuna dos trabalhadores* et liés au POID en France, qui dans l'état du Paraná avait rassemblé des signataires originaires de différents syndicats pour s'adresser à la direction de la CUT afin qu'elle refuse de participer au CNT, nous avons préparé un amendement qui a été adopté. Le congrès de São Paulo s'est donc prononcé en ces termes : « la CUT ne participe pas au CNT et ne négocie pas la perte des droits sociaux ».

Ce combat a pu être poursuivi au congrès national de la CUT, grâce à la présence d'un camarade de notre tendance. L'amendement présenté au congrès de São Paulo sur la non-participation de la CUT au CNT a été adopté par le congrès national. Cette prise de position montre l'audience recueillie par notre intervention. Cela exprime le fait que le prolétariat brésilien ne veut en aucun cas que la CUT, centrale syndicale ouvrière, se compromette dans une politique de concertation et de collaboration avec le gouvernement Temer qui lui a déclaré la guerre.

Malgré la difficulté, notamment le fait que l'appareil cherche à interdire l'expression des tendances non représentées à la direction nationale de la CUT, le camarade présent a pu présenter un amendement sur la question de la suite du combat (le congrès extraordinaire refusant pratiquement toute motion). Cet amendement, s'intégrant dans un développement parlant de « retrait des projets de loi », dit : « *Cela nécessite d'affronter le gouvernement. Il est encore temps d'appeler les travailleurs à une grève générale jusqu'au retrait du projet de loi sur les retraites, l'abrogation de celui sur le code du travail. La CUT doit former un front unique avec les autres organisations ouvrières dans cet objectif.* »

Il a fallu une lutte acharnée pour soumettre ce texte au vote : il a obtenu 5 voix sur 651 délégués. A cette position, la direction de la CUT oppose le lancement d'une pétition pour une loi d'initiative populaire abrogeant la loi sur le code du travail. Au cadre de la lutte des classes, la direction oppose les institutions brésiliennes dominées par les députés et sénateurs corrompus représentant les grands propriétaires terriens et le secteur agrarien de l'économie : une telle démarche n'a évidemment aucune chance d'aboutir, et place le combat des travailleurs sous le contrôle de la constitution qui a permis l'éviction de Dilma Rousseff. Quant aux représentants de la tendance syndicale liée à « O Trabalho », groupe lié au POI en France, ils opposaient pour leur part le mot d'ordre de combat pour une constituante à celui de l'appel à l'action du prolétariat sur son terrain de classe. Notre combat a permis le débat dans le congrès sur cette question, et de nombreuses interventions à la tribune ont eu lieu sur cette position, combattue avec acharnement par la direction confédérale.

Cette orientation, rupture du mouvement ouvrier, syndicat et parti, avec la bourgeoisie, préparation de la mobilisation de la classe pour permettre de défendre ses conditions d'existence contre la politique des gouvernements bourgeois, dans le cadre d'un front unique, c'est l'orientation que veulent défendre les militants de la tendance libelu.

*de Libelu, « liberté et lutte », sigle qui fait référence à celui utilisé par les mouvements étudiants sous la dictature.



Brésil :

**Le gouvernement Temer a repris la main.
Appuyé sur la collaboration des dirigeants du mouvement ouvrier,
il avance dans la réalisation de son programme.
Par quels moyens l'en empêcher ?**

Après le 30 juin, le gouvernement a repris l'initiative et accéléré le pas

Si la grève du 28 avril, malgré son caractère limité à un jour, a été un véritable coup de semonce pour le gouvernement, au point que Temer même se trouvait contesté au sein de la bourgeoisie brésilienne, la grève du 30 juin, lui a permis de reprendre l'offensive.

D'une part, la mobilisation du 28 avril, préparée et massive, a été la plus grande journée de grève connue au Brésil, d'autre part celle du 30 juin, renvoyée au plus tard possible, deux mois après, a été préparée par les dirigeants syndicaux de façon à montrer le recul de la mobilisation. Peu de mobilisation des appareils sur le terrain, hésitation dans le maintien ou le retrait du mot d'ordre de grève, grève qui ne pouvait toucher l'enseignement (fin du semestre).

Mais c'est surtout du point de vue politique que les choses ont été préparées. Les appareils, la direction de la CUT, du PT ont placé toute leur activité entre le 28 avril et le 30 juin sous le mot d'ordre d'élections immédiates. Au lieu de centrer sur le combat de classe pour en finir avec les projets de loi sur le marché du travail et la retraite, ce qui est la forme pratique du combat pour mettre dehors Temer, à l'opposé, ils ont subordonné ce combat à l'hypothétique chute de celui-ci, dénoncé devant les tribunaux, ou par le retrait du soutien de sa majorité au congrès. Si une partie de la bourgeoisie brésilienne doutait de sa capacité de mener au bout les réformes nécessaires au rétablissement du taux de profit, ce qui se manifestait par le relai accordé aux déclarations de patrons sur son rôle dans la corruption dans les médias, le tribunal, l'a finalement acquitté. Il n'y a pas pour la bourgeoisie de solution de rechange à cette étape.

De plus, le gouvernement a commencé à infléchir sa politique vis-à-vis des directions syndicales, y compris celle de la CUT, en mettant en place une institution de participation, le Conseil national du travail, le 1^{er} juin, avec la participation de la CUT qui jusque-là avait juré ses grands dieux, que jamais au grand jamais elle ne participerait à des discussions avec un gouvernement putschiste. Lors de la réunion du 1^{er} juin, dans cette instance tripartite représentant gouvernement, patronat et

confédérations, il a été question de mettre à l'ordre du jour des travaux de cette nouvelle institution de dialogue social des éléments des « réformes » du code du travail et des retraites. Fort de cette nouvelle attitude des directions syndicales, en particulier de la seule qui ait une véritable importance politique en raison de sa nature véritablement ouvrière, celle de la CUT, le gouvernement a retrouvé une plus grande latitude politique.

Dès lors le 12 juillet, le Sénat, qui avait fait barrage jusqu'ici, adopte et ratifie, malgré la mascarade de lutte parlementaire organisée par le PT et le PCdoB, la « loi travail », qui s'attaque aux conventions collectives, privilégie les accords d'entreprise à ceux des branches, s'attaque aux contrats de travail, et à la durée « légale » du travail, entre autres. C'est une avancée importante pour le gouvernement dans son plan de contre-réforme, même si le processus législatif n'est pas encore arrivé à son terme. Il semble cependant que les obstacles qui existaient jusque-là se lèvent peu à peu. Dans le même temps, le maire de São Paulo, le milliardaire Doria, du PSDB, a décidé de limiter à deux plages horaires la gratuité des transports pour les élèves et les lycéens de la ville, contre la possibilité de faire 8 voyages par jour gratuitement en transport en commun, possibilité accordée en 2015 par l'ancienne municipalité dirigée par le PT, suite au mouvement de la jeunesse en 2013.

Enfin, le juge Moro, qui dirige l'opération lava-jato, (lavage express), condamne, le même jour, Lula à 9 ans et demi de prison pour corruption. En réalité, il cherche à lui interdire de se présenter à l'élection présidentielle de 2018 afin d'éviter une nouvelle victoire du PT dans le cadre de ces élections. À ce titre, le PT doit mener le combat pour pouvoir décider de qui sera son candidat, ce qui implique d'exiger la levée immédiate de toute sanction judiciaire contre Lula de la part d'un tribunal politique, qui couvre les uns et condamne les autres en fonction des besoins politiques de la bourgeoisie. En quelques heures, le gouvernement et la bourgeoisie brésiliens semblent avoir accéléré le pas.

Qui a la responsabilité d'avoir remis en selle le gouvernement Temer ?

Bien entendu, le rôle des directions syndicales est évident, et elles sont en première ligne. En acceptant de rentrer dans le CNT, en sabotant leur propre mobilisation, en soumettant les revendications ouvrières de retrait des contre-réformes, seules susceptibles d'unir le prolétariat, à des objectifs politiques qui lui sont étrangers, elles se sont beaucoup engagées dans la défense du gouvernement. C'est ainsi le cas de la direction de la CUT.

Mais ce qui a cadré l'évolution politique, c'est la ligne déterminée par le PT, à laquelle la direction de la CUT est liée historiquement, pour des « élections immédiates », « *diretas já* ». Si jamais Temer devait tomber, si tant est qu'il soit lâché par la bourgeoisie, la constitution brésilienne prévoit l'élection d'un président par le congrès. Ce seraient donc des élections indirectes qui prévaudraient pour finir le mandat jusqu'en 2018.

Ce mot d'ordre est en réalité une escroquerie. En effet, il est l'axe par lequel le PT, réuni en congrès, a pu mettre en œuvre sa politique de « front élargi ». Si pour le moment, la direction du PT n'a pu aller vers la disparition du sigle et de l'organisation du PT derrière une coalition permanente avec des forces bourgeoises, cela n'en constitue pas moins un premier pas dans cette voie. En effet, le front élargi, outre les alliés du PT, comme le PCdoB, regroupe plusieurs partis bourgeois. Dans le cadre parlementaire, le PT s'est mis en contact avec le PSDB pour s'allier en vue de la chute de Temer. Il faut le dire aussi, des élections directes immédiates permettraient de donner, au moins pour un temps, une légitimité électorale à un gouvernement que le gouvernement Temer n'a pas, vu les conditions de sa naissance. Bref, ce mot d'ordre a été la couverture de la stabilité du gouvernement et des institutions. Il s'oppose à la lutte réelle contre le gouvernement Temer, c'est-à-dire le combat de classe contre les mesures réactionnaires sur les retraites et le code du travail (CLT).

Cette position a été soutenue aussi par le PSol, par la tendance O Trabalho, lambertiste, liée au POI de France, ou leurs opposants de « tribuna dos trabalhadores », liés au POID. Dans le cas des deux dernières variantes, le mot d'ordre d'élections immédiates se complétait du mot d'ordre de « Lula président » et de constituante. Soutien direct à la personne de Lula, qui a une responsabilité

historique dans la politique de la direction du PT et qui déclarait devant les médias le 6 juillet qu'il mentirait s'il disait qu'il annulerait toutes les mesures prises par Temer dans le cadre de la réforme des retraites ou du code du travail s'il était élu en 2018. Dans ce cadre-là, le mot d'ordre de constituante, souvent employé par les groupes qui se disent trotskistes, sert en réalité à couvrir le soutien au régime actuel et de facto à ses institutions.

Pour le prolétariat et la jeunesse, il n'y a pas d'autre issue pour une satisfaction réelle et durable des revendications que la rupture avec la bourgeoisie et l'impérialisme, la dénonciation de la dette, l'expropriation des grands groupes capitalistes, la réforme agraire à travers l'expropriation des latifundiaires. Ce n'est pas une « Constituante » qui permettra de mettre en œuvre un tel programme. Cela suppose la constitution d'un véritable gouvernement ouvrier. Le combat pour celui-ci passe par le combat pour un gouvernement de front unique des organisations du mouvement ouvrier, sans représentant des partis bourgeois. Cela implique de combattre immédiatement pour la rupture du PT d'avec le « front élargi », la rupture de la direction de la CUT avec le gouvernement. Voilà ce dont nos adeptes de « la constituante » ne soufflent mot.

Tous ces éléments font partie du faisceau de décisions qui ont permis au gouvernement Temer, un moment vacillant, de se renforcer et de reprendre l'initiative.

Quelle politique peut permettre de gagner ?

Face à cette situation, la première chose, tant qu'il est encore temps et jusqu'au bout, c'est que les directions syndicales, principalement celle de la CUT, doivent rompre avec le gouvernement en sortant du CNT, en refusant toute discussion sur la « réforme du droit du travail ou des retraites » et en appelant à la formation d'un front unique pour obtenir leur retrait, par une grève générale de l'ensemble du prolétariat brésilien jusqu'à satisfaction de cette exigence.

C'est le potentiel mouvement de la classe qui a affaibli un moment Temer, c'est le combat déterminé du prolétariat qui peut faire tomber le gouvernement. À ce titre, la direction du PT doit cesser immédiatement sa politique de front élargi, pour au contraire participer au front unique contre les réformes du droit du travail et des retraites, afin d'obtenir leur retrait. Il faut cesser toute coalition avec les partis bourgeois, il faut cesser la politique de conciliation dans le cadre des institutions, qui a été un désastre pour le PT depuis des décennies, il faut que la direction du PT rompe avec la bourgeoisie et mène une politique conforme aux intérêts de classe de ceux-ci. La grève et la mobilisation doivent être protégées par leur propres moyens face au gouvernement Temer qui, quoique faible, a essayé de recourir à l'armée, notamment lors de la manifestation du 24 mai à Brasilia.

Si une telle grève se mettait en œuvre, dans le cadre du front unique, si elle emportait la victoire sur le faible

gouvernement Temer, elle le blesserait mortellement et mettrait à l'ordre du jour la question d'un véritable gouvernement ouvrier auquel les masses pourraient adresser leurs revendications, en termes d'abolition des contre-réformes du gouvernement Temer, d'augmentation des salaires face à l'inflation, de droit au travail face au chômage, de droit à l'enseignement, à la santé, de réforme agraire face aux intérêts des multinationales et des latifundiaires défendus par la majorité bourgeoise corrompue au congrès, en matière de droit au logement. Un tel gouvernement pourrait rompre avec les institutions issues de la « transition » négociée avec la dictature, en 1988, et supprimerait les institutions anti-démocratiques.

Une telle orientation ne sera pas celle que prendront les dirigeants du PT, de la CUT et d'autres organisations ouvrières, les uns en prenant des positions de conciliation de classe, les autres en refusant la constitution d'un front unique. Il faut s'organiser pour l'imposer, notamment dans les syndicats. Le combat pour le front unique est un des axes politiques du groupe « combattre pour le socialisme », afin de permettre l'unité de classe du prolétariat vers la révolution. Le groupe « combattre pour le socialisme » veut aussi former un groupe de militants combattant pour la constitution d'un parti ouvrier révolutionnaire dans le cadre d'une internationale ouvrière révolutionnaire, et se propose de mettre en œuvre cette orientation. Nous t'invitons à rejoindre ce combat.

Le 14 juillet 2017

Notes sur la Grande-Bretagne

Fin 2016 - début 2017, vague de grèves ouvrières sabotées par les directions des syndicats

La fin de 2016 a vu au Royaume-Uni se dérouler une série de luttes dures et prolongées, essentiellement dans les transports, l'enseignement, les postes, l'automobile et les hôpitaux.

Les directions syndicales ont tenté inlassablement de torpiller ces grèves dont plusieurs étaient prévues pendant la période de Noël et du jour de l'An, notamment dans les postes, chez les cheminots de Southern Rail et dans les aéroports. Quand ils n'ont pas pu annuler purement et simplement les grèves, les dirigeants syndicaux ont fait en sorte qu'elles soient limitées à quelques établissements, fractionnées en périodes discontinues, isolées, avec des préavis déposés séparément par l'un ou l'autre des syndicats.

Tous les moyens furent utilisés par les sommets des syndicats, depuis l'intervention directe du dirigeant national de Unite, Len McCluskey, dans les négociations locales pour faire pression sur le syndicat des bagagistes pour signer un accord salarial pourtant rejeté par la grande majorité des personnels concernés ; jusqu'à la « trêve de Noël » invoquée par les dirigeants du syndicat RMT (Rail, Maritime and Transport Union) pour interrompre la grève des contrôleurs du rail.

Mais rien n'y fit contre la détermination des contrôleurs et des conducteurs. Dans la semaine du 9 janvier 2017, pratiquement aucun des 2 000 trains prévus de la Southern Railways ne circulaient. Durant tout le mois de janvier, les conducteurs du métro londonien et ceux des chemins de fer du sud du pays ont mené plusieurs journées de grèves contre les suppressions de postes, de services et contre les trains sans contrôleur, manœuvrés par le seul conducteur (trains « DOO », Driver-Only Operation), mesure qui constitue actuellement le principal motif de conflit dans les compagnies ferroviaires, et qui a été acceptée par le passé par les syndicats dans la compagnie London Overground, de même que le syndicat RMT avait validé la fermeture de 265 guichets de métro de Londres, ce qui avait entraîné 800 suppressions d'emplois, un des motifs essentiels des grèves dans le métro en 2017. La revendication du retour des transports ferroviaires à la propriété de l'État est également apparue dans la grève à la Southern Railways, ce qui pose directement la question du pouvoir politique, mais les dirigeants du syndicat, qui disent « soutenir Corbyn », n'ont nullement l'intention de bousculer le calendrier institutionnel que ce dernier s'est fixé, et ils ont méticuleusement fait en sorte d'éviter tout ce qui aurait pu conduire à l'exigence d'une grève générale, autour du fer de lance que constituait la grève des cheminots de la Southern.

Chez British Airways, plusieurs grèves des personnels de cabine eurent également lieu en janvier 2017 contre les salaires à deux niveaux (conséquence d'une capitulation antérieure de la direction du syndicat Unite en 2010) et contre les salaires de misère (les personnels nouvellement embauchés gagnent un fixe à moins de 1 200 € par mois assorti de 3,5 € de prime par heure de vol !).

En Irlande du Nord, plusieurs grèves d'enseignants se produisirent sur les salaires, la charge de travail et les garanties d'emploi, accompagnées parfois également de refus collectifs de participer aux inspections par l'administration de l'Enseignement.

Au printemps 2017, à nouveau, plusieurs grèves ont été annulées ou repoussées à longue date par les dirigeants syndicaux, dans le but manifeste d'éviter la proximité des élections de juin 2017, ce qui aurait pu provoquer un évident et « dangereux » rapprochement politique, afin d'éviter à Teresa May une fâcheuse perturbation de son opération politique.

Les directions syndicales ont parfois aussi exploité le prétexte des attentats, comme dans le cas de la grève prévue le 30 mai par les contrôleurs ferroviaires du syndicat RMT et annulée par la direction du syndicat, en utilisant l'attentat du 22 mai à Manchester. Il en a été de même à BMW, où le conflit portait sur les retraites et où la direction du syndicat Unite a annulé plusieurs grèves prévues fin mai, ainsi que dans le personnel de l'université de Manchester, qui avait prévu une grève fin mai contre les suppressions de postes et la fermeture de certains services, grève annulée par la direction de UCU (University and College Union). Des faits similaires se sont produits chez Fujitsu, chez les enseignants écossais, ou ceux de Londres, ainsi que parmi le personnel hospitalier, et à British Airways.

Dans plusieurs cas, comme chez les cheminots, les travailleurs ont tenté de résister jusqu'au bout, y compris contre l'avis de la direction syndicale, en rejetant par leurs votes les accords proposés. Il est remarquable que nombre de ces grèves ont eu lieu contre des mesures qui avaient été acceptées antérieurement par les directions syndicales. Le gouvernement a pu faire passer grâce à la passivité de la hiérarchie du TUC une nouvelle « Loi sur les syndicats », entrée en application en mars 2017, qui impose pour toute grève des « services publics importants », notamment les transports, un vote de plus de 50 % des personnels concernés par la grève, mais aussi de plus de 40 % de l'ensemble des salariés de la société en cause. Mais la volonté des patrons d'abaisser les conditions d'existence des travailleurs britanniques semble n'avoir d'égalé que la détermination des travailleurs à se défendre, en dépit de toutes les manœuvres de sabotage des dirigeants de leurs syndicats.

Cette volonté et ces combats sur le terrain de la lutte de classes directe, par le moyen traditionnel de la grève, en dépit des obstacles dressés par les directions syndicales, sont à mettre en relation directe avec le mouvement de la classe ouvrière et de la jeunesse britanniques vers le vieux parti travailliste pour tenter de l'utiliser politiquement à son compte. L'accession de Corbyn à la tête du Labour a encouragé les travailleurs à combattre en leur permettant d'espérer une issue politique allant dans le sens de la défense de leurs intérêts de classe ; et en même temps, les grèves ont donné de la chair et du souffle au mouvement

politique au sein du Labour. Mais la direction des syndicats, comme celle du Labour Party, veulent à tout prix empêcher que les luttes ouvrières réelles viennent se

combiner, nourrir et se nourrir du mouvement politique vers la gauche au sein du parti travailliste.

« Momentum » et la poussée vers le Labour Party de Corbyn

Si les grèves ouvrières montrent que d'importantes fractions du prolétariat anglais associent le « soutien » à Corbyn à un contenu politique précis, autre chose est que Corbyn lui-même fait de son mieux pour empêcher toute structuration d'un véritable courant de « gauche » dans le Labour, à la suite de sa réélection.

Le « réseau » appelé « Momentum » a été fondé en octobre 2015 à l'initiative d'un militant de la « gauche » du Labour, Jon Lansman, peu après l'accession de Corbyn à la tête du parti. Les capacités d'organisateur de Lansman sont connues de longue date, et il a cherché à travers *Momentum* à constituer des structures de base pour le soutien à Corbyn. *Momentum* revendique aujourd'hui 27 000 membres et agit comme un réseau de comités de base (150 à ce jour) en marge du Labour, dont la plupart des militants y sont affiliés, mais qui ne constitue pas une structure officielle de ce parti. Il ne s'agit pas d'un « think tank », mais d'un groupe militant d'activistes de base (« *grassroots movement* ») agissant en soutien à Corbyn, sans pour autant que ce dernier ne les reconnaisse ni ne les dirige officiellement, ni surtout ne se voit lié ni engagé par quelque position qu'ils puissent prendre.

Il est possible d'adhérer à *Momentum* en ligne sur Internet en versant 10 £ (1 £ par mois), et il est recommandé à ses membres d'être également membres du Labour Party, sans que ce soit formellement obligatoire.

Le 7 décembre 2016, un article signé Owen Jones (un proche de Lansman) dans le *Guardian*, dans la rubrique « opinion », titrait : « *Momentum est une lueur d'espoir. Il doit être sauvé des saboteurs* » : « *Momentum, le mouvement de masse mis en place à la suite de la victoire de Jeremy Corbyn – fait face en ce moment à une tentative de prise de contrôle de la part de trotskistes sectaires. S'ils réussissent, Momentum sera détruit (...) Leurs opposants sont plus jeunes, idéalistes, orientés vers l'action et pluralistes, dépourvus du don de la stratégie machiavélique – toutes choses que les sectaires exploitent (...) Momentum a originellement été mis en place par un groupe autour de Jon Lansman – un vétéran de la gauche du Labour – pour renforcer l'énergie derrière la campagne de Jeremy Corbyn pour la direction (...) Momentum a cherché à transformer l'excitation derrière la montée de Corbyn dans un mouvement dirigé par la communauté, organisant les gens qui trouvent aliénantes les structures traditionnelles, bureaucratiques du Labour.* »

C'est dans la dernière phrase que se concentre l'offensive : ce que Lansman et Jones appellent « mouvement dirigé par la communauté » n'est autre qu'un mouvement où la direction auto-désignée dirige à sa guise, tandis que les « points de vue » sont publiés (ou pas) sur le site Internet, et les « consultations » en ligne remplacent l'organisation vivante.

Le conflit réel dans *Momentum* oppose en fait, de manière croissante, ceux qui aspirent à poser les fondations d'un cadre organisé à ceux qui, autour de Lansman, entendent

maintenir *Momentum* à l'état de club de supporters inféodés à une « direction » non-élue. Le « comité fondateur » est en effet constitué par cooptation de ses membres, tandis que la structuration du mouvement est encore en question.

En matière d'organisation, *Momentum* combine à la fois des organes dirigeants qui ne rendent compte à personne (NCG, « Groupe National de Coordination ») et des procédures de décisions qui renvoient à « chaque membre » isolé au détriment des comités locaux. Lors d'une consultation interne organisée fin 2016 par la direction de *Momentum*, sur 20 076 inscrits, seuls 8 100 ont voté, et à la question « *Comment les décisions-clef devraient être prises dans Momentum ?* », 80,6 % ont répondu « *par tous les membres à travers « Un membre - Un vote », quand tous les membres de Momentum sont en mesure de voter en ligne ou par d'autres moyens* », contre 12,5 % qui se sont prononcés pour des conférences de délégués élus. En fait, cette « consultation » était destinée à invalider une précédente décision du NCG où Lansman s'était vu imposer la convocation d'une conférence de délégués élus par les groupes de base de *Momentum*.

Ces résultats paraissent sonner le glas des possibilités de poser, à partir de *Momentum*, les bases d'une organisation, de type tendance du Labour.

Ce que craint l'appareil blairiste du Labour, c'est la résurgence d'un courant tel que fut *Militant* dans les années 80 et au début des années 90. Le rassemblement dans un cadre unifié des diverses composantes éparpillées de la « gauche » du Labour ou de l'« extrême gauche » fait peur. L'idée qu'au-delà des dizaines de milliers de travailleurs et jeunes s'organisent pour combattre l'appareil blairiste, encore davantage. De fait, *Momentum* est constamment aiguillonné aussi bien sur le thème de l'« entrisme trotskiste » que sur l'« antisémitisme », ce qui a conduit Lansman à assurer vouloir « résister à l'entrisme » ou à organiser l'éviction de sa vice-présidente Jackie Walker, taxée d'« antisémitisme » après des propos ambigus.

Le combat pour empêcher que se poursuive la maturation politique de la jeunesse est bel et bien au cœur des préoccupations de Corbyn, Lansman et compagnie. Ils combattent avec acharnement contre la possibilité que soit ouverte la constitution d'une organisation ouvrière prenant place au sein du Labour. De ce point de vue leur orientation ne diffère pas de celle de Mélenchon avec la France insoumise (voir éditorial du présent numéro de CPS).

À la toute fin de l'année 2016, Corbyn adressait un mail à « chacun » des adhérents de *Momentum*, dans lequel il déclarait notamment : « *Nous ne devons pas laisser le débat interne nous distraire du travail qui doit être fait pour aider le Labour à gagner les élections. Momentum doit être une organisation dans ce but - ne copiant pas les modèles faillis du passé mais apportant des idées neuves pour mener campagne et s'organiser en communautés*

(sic !), aidant les membres à être actifs dans le Labour Party et aidant à conforter un gouvernement du Labour à rebâtir et transformer la Grande-Bretagne ». Le message était clair : pas de délégués, pas de conférence, seulement un club d'activistes soumis à un chef suprême.

C'est l'appareil largement dominé par la droite blairiste, qui est à l'offensive, tandis que Corbyn invite ses propres supporters à rester l'arme au pied et à se soumettre à « la

direction », refusant ainsi tout combat politique contre les saboteurs blairistes.

Pour autant, *Momentum* ne représente qu'une faible partie de l'élan de masse des centaines de milliers de travailleurs et de jeunes qui se tournent vers le Labour Party, que ce soit en adhérant ou en votant pour lui. Quant au programme de *Momentum*, il n'est autre que celui du Labour et de Corbyn, que l'organisation déclare soutenir « à cent pour cent ».

Le programme électoral de Corbyn : des promesses sans frais et une béquille pour l'impérialisme anglais

Alors que l'appareil blairiste du Labour ne desserre pas sa pression sur Corbyn, ce dernier a produit à l'occasion des élections anticipées de juin 2017 un programme (Manifeste du Labour Party, « *For the Many, not the Few* », « pour le plus grand nombre et non quelques-uns ») adopté à l'unanimité d'un « comité restreint » du Labour, où siègent aux côtés de Jeremy Corbyn, le numéro deux et leader de la droite du parti, Tom Watson, ainsi que plusieurs dirigeants syndicaux. C'est dire ce que ce document représente de concessions politiques de Corbyn à la droite blairiste du parti.

Les mots « socialisme », « capitalisme », « classe ouvrière » ne figurent pas une seule fois dans les 126 pages du document.

Dans la présentation, Corbyn écrit : « *La Grande-Bretagne a besoin d'un accord de Brexit qui mette notre économie et nos niveaux de vie en premier* ». Le Brexit est un facteur majeur de crise de l'impérialisme anglais, et Corbyn tente d'une certaine manière de colmater la brèche. Ainsi, le chapitre consacré à la négociation du Brexit commence par : « *Le Labour accepte le résultat du referendum et un gouvernement Labour mettra l'intérêt national d'abord* ».

Corbyn fixe comme objectif « *le développement de notre économie* » qui serait la condition du « *développement des services pour tous* ». Comment mieux se préparer à n'être que « l'opposition de sa majesté » en accompagnant les discussions du Brexit au mieux des intérêts de l'impérialisme britannique ?

Le manifeste présente l'économie capitaliste comme résultant d'un « *effort collectif entre les travailleurs, les investisseurs et le gouvernement. Chacun contribue et chacun doit en partager équitablement les fruits* ». Le Labour entend toutefois se plier à la « *règle de l'équilibre budgétaire* » qui a servi de prétexte à toutes les politiques d'austérité des gouvernements précédents.

Le programme promet ensuite des investissements publics, notamment dans les transports ferroviaires, l'énergie et les « nouvelles technologies », mais aussi de « *transformer notre système financier* » (belles paroles sans frais pour concilier « *notre industrie financière internationale à succès* » et « *un système bancaire fort, sûr et socialement utile* », ainsi qu'« *un nouveau marché pour l'entreprise* » (« *new deal for business* »).

C'est dans le chapitre intitulé « *élargir la propriété de notre économie* », que l'on trouve la proposition jugée

audacieuse et que certains ont comprise comme une volonté de renationaliser les chemins de fer, mais dont la formulation précise est : « *apporter les compagnies ferroviaires privées dans la propriété publique lorsque leurs franchises viendront à expiration* », formule ambiguë qui permet d'y placer des contenus bien différents. La même formule est employée au sujet du secteur de l'énergie qui est appelée à être « *ramenée dans la propriété publique* ». De même, pour ce qui est de la poste : « *Inverser la privatisation de la Royal Mail à la première occasion* ». Gageons que ce n'est pas pour demain. Par ailleurs, la « *propriété publique* » n'est envisagée que sous l'aspect de « *l'intérêt des consommateurs* ».

Et, à toutes fins utiles, il est bien précisé (p. 30) : « *Le Labour est pro-marché et pro-investissements* ».

Le Manifeste se prononce par ailleurs pour un contrôle « *équitable* » de l'immigration en fonction de « *nos besoins économiques* », c'est-à-dire de ceux du patronat anglais.

Aux travailleurs, le programme de Corbyn promet « *un marché équitable au travail* » (« *a fair deal at work* », p. 46) qui inclut l'augmentation des salaires, l'abrogation des « contrats zéro heure » et autres mesures anti-ouvrières des Tories et des Blairistes... tout en défendant chaudement le système des « auto-entrepreneurs », qui n'est que le pseudonyme de l'ubérisation, c'est-à-dire de la surexploitation (« *L'auto-entreprise peut apporter des bénéfices, des libertés et des flexibilités aux gens, et c'est un secteur vital et entrepreneurial de notre économie* », p. 51).

Il fait certes quelques promesses sur le système d'enseignement public et l'abolition des droits d'inscription à l'Université, ainsi que sur les retraites, les logements, le NHS, les femmes, la « *diversité* », etc, ... mais aussi l'augmentation des effectifs de police et de gardes-frontières.

La conclusion marque une nouvelle fois la soumission à l'impérialisme britannique sous le titre « *A global Britain* » (« une Angleterre globale »). Le Labour s'y engage à respecter l'engagement dans l'OTAN ; à renforcer le financement de l'armée pour atteindre et dépasser 2 % du PIB ; à un « *renouveau du programme de dissuasion nucléaire Trident* », et ce en rupture avec toute l'activité militante passée de Corbyn lui-même et de la « gauche » du Labour dans le mouvement anti-guerre.

Élections législatives anticipées

Le 18 avril 2017, Theresa May annonçait la tenue d'élections législatives anticipées pour le 8 juin 2017. Confrontée aux difficultés de la réalisation du Brexit, elle devait faire face conjointement à la division de son propre parti entre les partisans d'un « Brexit dur » et ceux qui le voudraient plus souple, et en même temps au mouvement de masse vers le Labour Party. Elle espérait ainsi renforcer

la majorité des conservateurs au Parlement pour mieux asseoir ses positions face aux négociateurs de l'UE, et en même temps affaiblir les positions du Labour et de Corbyn, constamment présenté comme non « crédible » électoralement, tant par les médias que par les blairistes. Le résultat de ces élections fut tout autre que celui espéré par la bourgeoisie anglaise et son gouvernement :

| | Élections générales du 8 juin 2017 | | | | Élections générales du 7 mai 2015 | | | |
|---|------------------------------------|----------------|----------------|------------------------|-----------------------------------|----------------|----------------|------------------------|
| | Suffrages | % sur Exprimés | % sur Inscrits | Sièges | Suffrages | % sur Exprimés | % sur Inscrits | Sièges |
| <i>(Sources : Union inter-parlementaire, IPU, http://www.ipu.org et House of Commons, http://www.parliament.uk)</i> | | | | | | | | |
| Inscrits | 46 843 896 | *** | *** | <i>(Total) 650</i> | 46 354 197 | *** | *** | <i>(Total) 650</i> |
| Abstentions | 14 662 139 | *** | 31,30% | | 15 662 517 | *** | 33,44% | |
| Exprimés | 32 181 757 | *** | 68,70% | | 30 691 680 | *** | 66,21% | |
| Labour Party | 12 874 985 | 40,01% | 27,48% | 262 | 9 344 328 | 30,45% | 20,16% | 232 |
| Tories | 13 632 914 | 42,36% | 29,10% | 317 | 11 300 303 | 36,82% | 24,38% | 330 |
| Libéraux | 2 371 772 | 7,37% | 5,06% | 12 | 2 415 388 | 7,87% | 5,21% | 8 |
| Scottish National Party (SNP) | 977 569 | 3,04% | 2,09% | 35 | 1 454 436 | 4,74% | 3,14% | 56 |
| UK Independence Party (UKIP) | 593 852 | 1,85% | 1,27% | 0 | 3 881 129 | 12,65% | 8,37% | 1 |
| Green Party | 525 371 | 1,63% | 1,12% | 1 | 1 157 613 | 3,77% | 2,50% | 1 |
| Sinn Fein | 238 915 | 0,74% | 0,51% | 7 | 176 232 | 0,57% | 0,38% | 4 |
| Democratic Unionist Party (DUP) | 292 316 | 0,91% | 0,62% | 10 | 184 260 | 0,60% | 0,40% | 8 |
| Autres | 607 549 | 1,89% | 1,30% | 6 | 777 991 | 2,53% | 1,68% | 10 |

La participation est supérieure au scrutin de 2015 (1,5 million d'exprimés de plus). C'est la participation la plus élevée depuis 20 ans. Il faut noter également plus de 500 000 nouveaux inscrits, essentiellement des jeunes de moins de 35 ans. Près des trois quarts des jeunes auraient voté en 2017, contre à peine 43 % en 2015, et en grande majorité pour le parti travailliste. Ce dernier gagne plus 3,5 millions de voix, et 30 sièges supplémentaires. Les partis bourgeois secondaires subissent un tassement ou s'effondrent, comme le UKIP, dont l'existence, après le vote du Brexit qui constituait sa raison d'être, est mise en cause par ses dirigeants mêmes.

Mais le fait majeur est que l'opération tentée par Teresa May a échoué. Le parti conservateur non seulement n'élargit pas sa majorité aux Communes, mais il perd la majorité absolue et a donc dû se résoudre à constituer péniblement une alliance parlementaire précaire avec la formation ultra-réactionnaire DUP (principal parti des colonialistes unionistes d'Irlande du Nord). Ce gouvernement apparaît en sursis, ne subsistant que parce que la classe dominante n'a pour le moment pas d'autre alternative.

Défaite électorale des Tories

Cette défaite du parti conservateur, et de Teresa May elle-même, est la deuxième des Tories après celle du référendum du Brexit convoqué par Cameron un an plus tôt et qui avait forcé ce dernier à démissionner. Elle procède des mêmes nécessités et des mêmes causes. Il en ressort une polarisation politique des classes sociales fondamentales, prolétariat et bourgeoisie, autour des partis traditionnels au détriment des formations intermédiaires ou marginales. Les travailleurs ont voté en masse pour le Labour, et la bourgeoisie britannique s'est rassemblée sur les conservateurs qui gagnent plus de 2,3 millions de voix, ce qui ne leur évite pas de perdre la majorité absolue aux Communes. Cette progression se fait au détriment de

UKIP (parti issu lui-même d'une scission des Tories) et plus faiblement des Libéraux-Démocrates.

Pour autant, la classe ouvrière s'est vue interdire de transformer l'affaiblissement politique des Tories en victoire politique pour son propre compte. La défaite de May ne conduit pas au départ des conservateurs du pouvoir, et ne l'a pas empêchée de constituer un nouveau gouvernement Tory. La responsabilité essentielle en incombe à la direction travailliste qui se refuse à combattre pour chasser dès à présent le gouvernement May et les Tories et entend respecter le calendrier institutionnel du royaume.

Attentats, marche à l'État policier

Après plusieurs attaques à Londres, un attentat (revendiqué par le groupe dit « État islamique ») se produisit le 22 mai 2017 à Manchester, dans un concert fréquenté essentiellement par des adolescents, provoquant 22 morts et des dizaines de blessés. La barbarie particulièrement sauvage et cruelle de cet acte trouve sa source dans les guerres et interventions impérialistes au Moyen-Orient, auxquelles l'impérialisme anglais prend constamment une part active et de premier plan. La responsabilité en incombe totalement aux gouvernements successifs de la couronne britannique, qui de Thatcher, Major et Blair à Brown, Cameron et May, ont participé à toutes les récentes expéditions armées initiées par l'impérialisme US, et ont soutenu les pires régimes réactionnaires et obscurantistes de cette région (au premier chef Qatar et Arabie Saoudite), eux-mêmes bailleurs de fonds et inspireurs politiques de ce qui est aujourd'hui appelé le « terrorisme islamiste ».

Le gouvernement May y a vu une opportunité de renforcer l'arsenal policier et législatif répressif, dont la finalité n'est nullement la « lutte contre le terrorisme », mais la répression des travailleurs en lutte, ainsi que de la jeunesse

et de la fraction immigrée ou d'origine immigrée du prolétariat.

La seule critique que Corbyn a cru bon d'adresser au gouvernement May était d'avoir donné trop peu de moyens à la police, tout en se prononçant pour un contrôle des immigrés.

Cependant, le gouvernement May a également utilisé ce tragique événement pour tester les avancées vers un État policier. May a ordonné le déploiement de 5 000 militaires, en application d'un plan intitulé « Operation Temperer », conçu en secret en 2015 sous le gouvernement Cameron, et alors que le ministre de l'intérieur se nommait... Teresa May. Cela a mis la campagne et le scrutin des élections générales sous la pression de patrouilles d'hommes armés, mais surtout cela en dit long sur la capacité de la classe dirigeante à élaborer des dispositifs de répression à l'insu de la population.

Le recours aux forces de répression de l'appareil d'État est d'autant plus envisageable pour les milieux dirigeants de l'impérialisme anglais que la perspective du Brexit aggrave la crise qui tenaille ce pays, et les tensions entre les classes.

Sortie de l'UE : « catastrophe économique » annoncée ?

La sortie effective de l'UE ne peut s'opérer qu'au terme d'un processus politique, juridique et économique qui s'annonce long, complexe et chargé de lourds risques politiques pour le pouvoir en place, et qui pourrait s'achever en 2019, si tout se déroule comme prévu.

Les groupes financiers basés à la City craignent de perdre les « passeports » qui leur permettaient de mener leurs affaires dans les pays de l'UE dans les mêmes conditions qu'en Grande-Bretagne.

Par ailleurs, à la veille du référendum du Brexit, l'OCDE écrivait dans ses « Perspectives économiques », sous le titre « Les risques géopolitiques s'aggravent » :

« Un Brexit entraînerait un surcroît de volatilité important sur les marchés de capitaux, et inaugurerait une longue période d'incertitude quant à l'évolution future de l'action des pouvoirs publics, avec des conséquences négatives considérables pour le Royaume-Uni lui-même, mais aussi pour l'Union européenne et le reste du monde. »

Et de prévoir une baisse du PIB sur fond de remontée de l'inflation, l'une et l'autre plus ou moins fortes selon l'humeur des « experts » du jour.

Ces pronostics traduisent clairement l'inquiétude qui tenaille les milieux dirigeants financiers et impérialistes, tant au Royaume-Uni qu'à l'échelle internationale.

Un an après le référendum du Brexit

Qu'en est-il un an après ce vote ? La sortie effective de l'UE paraît aujourd'hui inéluctable, que ce soit en 2019 ou à une autre date. Désormais les peurs de la classe possédante sont en train de passer du virtuel (vote) au réel (séparation effective), et chaque jour qui passe les rapproche du deuxième terme. Mais la seule certitude c'est que le gouvernement May cherchera à en faire payer le prix par la classe ouvrière.

Sous le titre « *La grande misère des services sociaux anglais* », *Le Monde* du 8 juin 2017 écrit notamment : « *Après sept années d'austérité outre-Manche, l'aide aux personnes dépendantes est en crise, le nombre de sans-abri a doublé et les listes d'attente pour l'hôpital s'allongent.* » La politique d'austérité du gouvernement conservateur ne connaît aucun répit, bien au contraire : baisse de plus de 8 % des dépenses sociales pour les cinq ans à venir, coupe budgétaire de 14 milliards £ dans les hôpitaux, et ce alors que le budget du National Health Service (NHS) est passé de 8,8 % du PIB, en 2009, à 7,5 % aujourd'hui. *Le Monde* du 7 mars 2017 précise :

« Au total, ce programme d'austérité doit réduire les dépenses de l'État à 38 % du PIB d'ici à 2022, retrouvant son niveau de 2003. »

La désaffiliation de l'UE, va par ailleurs nécessiter la refonte d'une quantité énorme de lois, normes et règlements, et ces « adaptations » devront demeurer compatibles avec les règles de l'UE si l'impérialisme britannique veut pouvoir maintenir ses relations commerciales et financières avec les États membres et éviter ce que le *Guardian* du 14 août 2017 appelle un « *chaos commercial* ». May tente donc de temporiser en recherchant un compromis de court terme avec l'UE.

Par ailleurs, la « dette » financière dont l'UE exigerait le paiement par le Royaume-Uni pourrait atteindre 100 milliards d'euros. Face à un tel chiffre, le créancier autoproclamé se répand dans les médias, pendant que le supposé débiteur observe un prudent silence.

Quoi qu'il en soit, la situation compliquée sinon inextricable du gouvernement May, ne fait que refléter au

plan juridique la contradiction réelle de la bourgeoisie britannique.

Le déclin de l'impérialisme britannique se poursuit irrémédiablement

Contrairement à ce qu'affirment nombre d'économistes, la situation économique de la Grande-Bretagne témoigne d'un déclin continu qui la ronge depuis des décennies. C'est là la cause essentielle du dilemme qui divise profondément la bourgeoisie britannique et son personnel politique.

Le Royaume-Uni, concentre en son sein toutes les tendances réactionnaires et destructives de l'impérialisme pourrissant et décomposé.

Alors que la livre cotait plus de 1,5 € au début 2002, à la mise en place de l'euro, elle a subi depuis une érosion continue, et elle ne représente plus aujourd'hui qu'à peine plus d'un euro. La chute est particulièrement marquée depuis le printemps 2017 : 1,18 € le 17 avril 2017 contre 1,09 € le 18 août 2017, soit près de 8 % de perte en quatre mois. De même par rapport au dollar US : alors qu'en 2007 la livre dépassait les 2 US\$ (cours maximum le 8 novembre 2007, avec 1 £ pour 2,108 US\$), dix ans plus tard elle tombait à à peine plus de 1,20 US\$ (cours minimum le 16 janvier 2017, avec 1 £ pour 1,202 US\$). Selon *Mediapart* du 6 juin 2017, « depuis le 23 juin 2016, la livre sterling a bien reculé de 12 % face à l'euro et de 14 % face au dollar ».

La production industrielle, donne également de fortes indications du degré de décadence atteint par le

capitalisme anglais. [sources : OCDE] En prenant comme base 100 la production industrielle de l'année 2010, le Royaume-Uni sur l'année 2016 se trouve à peine à 99,8, quand l'Allemagne est à 112,4, les USA à 109,4, l'UE à 105,6 et l'OCDE à 107,3. De même en ce qui concerne la productivité et les déficits commerciaux.

Concernant les IDE (Investissements Directs Étrangers), *Mediapart* du 6 juin 2017 écrit : « Les investissements étrangers (...) ne se portent guère sur la capacité productive industrielle du pays, davantage sur l'immobilier et le secteur financier. Deux secteurs qui portent eux-mêmes le secteur des services aux entreprises, fortement pourvoyeur d'emplois [d'emplois **non productifs**, faudrait-il encore préciser ! - NDLR]. Avec un tel modèle, l'économie britannique pouvait afficher de forts taux de croissance – hors période de crises financières – financées par deux déficits : le déficit public (qui reste élevé à 3 % du PIB cette année encore) en raison de l'affaiblissement de la base fiscale, et le déficit courant (qui se situe à 4,4 % du PIB, contre 1,4 % pour la France) ». Autrement dit, les bases de la prétendue « croissance » britannique reposent sur un parasitisme financier extrême et sont structurellement pourries.

Le Brexit aggrave la putréfaction des bases matérielles du capitalisme anglais

Les économistes se targuaient naguère de montrer la bonne santé de l'économie du Royaume-Uni par les « bons chiffres » du PIB. Mais ces derniers doivent être considérés avec la plus grande méfiance, car cet indice est aujourd'hui bien loin d'illustrer la réalité économique d'un pays.

Cependant, même le PIB marque le pas. « Tout indique pourtant que le ralentissement est désormais là. La croissance du produit intérieur brut (PIB) au premier trimestre n'a été que de 0,2 %. Cela place le Royaume-Uni en queue de peloton des pays du G7 sur cette période, à égalité avec l'Italie, et derrière la France (0,4 %), l'Allemagne (0,6 %) ou encore le Canada (0,9 %) » (*Le Monde* du 7 juin 2017). La tendance générale sur dix ans relève plus de la stagnation que de la progression.

La sidérurgie et l'industrie métallurgique en général sont en voie de disparition. Il ne reste plus que deux complexes, à Scunthorpe et Port Talbot, dont la survie est plus qu'incertaine. Le secteur de l'immobilier est en

décépitude constante, avec de nombreuses faillites au deuxième semestre 2016, et l'on sait les relations directes de ce secteur avec la finance (cf. la crise des « subprimes »). Les représentants de la City, c'est-à-dire du grand capital financier anglais, sont eux-mêmes très inquiets sur les conditions d'un Brexit, dont ils ne voulaient pas dans leur immense majorité. Ils seraient d'ores et déjà en pourparlers directs avec l'UE, parallèlement au gouvernement May. Ils craignent à juste titre que la bourse de Francfort soit renforcée au détriment de la City, voire la supplante comme deuxième place financière mondiale.

Cependant, il serait erroné de voir la cause du déclin du capitalisme dans le Brexit. L'origine en est dans la putréfaction structurelle du capitalisme anglais, reposant plus encore que d'autres sur le parasitisme du capital financier rentier et rapace. Non seulement le Brexit ne va pas enrayer cette chute continue, mais il y tout lieu de penser qu'il va au contraire l'accélérer.

Grenfell Tower, symptôme tragique de la décomposition capitaliste

Dans la nuit du 13 au 14 juin 2017, vers une heure du matin, un violent incendie ravageait un immeuble HLM de 24 étages, la tour Grenfell (Grenfell Tower), situé dans le district de North Kensington à Londres, provoquant la mort d'au moins 80 personnes, hommes, femmes et enfants, tous appartenant à la classe ouvrière.

La tour se trouvait dans l'arrondissement le plus riche de Grande-Bretagne, dans l'une des villes les plus riches du

monde, où se côtoient de luxueux domaines de milliardaires et de sordides « cages à lapins », dont la laideur le dispute à l'inconfort et à l'insécurité, et où se voient entassées des centaines de familles ouvrières. Les promoteurs et les spéculateurs immobiliers ne font pas mystère qu'ils aimeraient bien « récupérer » les terrains des logements de misère pour de juteux profits fonciers, à

travers la « gentrification » féroce qu'ils mettent en place à Londres plus encore que dans tout autre capitale.

La Grenfell Tower comptait 120 logements T2 et T3, pour 500 habitants, et avait fait l'objet, en mai 2016, de travaux de rénovation. Il fut établi que c'est le revêtement extérieur en polyéthylène, dont une version à bas prix avait été choisie lors des travaux, qui a provoqué un « effet de cheminée » et entraîné la propagation immédiate du feu, en torche, à tout l'immeuble. Il fut également établi que le fabricant précisait que cet isolant n'était pas adapté pour un immeuble excédant 10 mètres de hauteur.

Dans les semaines qui suivirent, on apprit que 600 tours en Grande-Bretagne comportaient le même bardage, et que 181 d'entre elles présentaient, après enquête, les mêmes risques que la Grenfell Tower, les autres immeubles n'ayant pas encore été vérifiés.

La responsabilité du pouvoir politique et du capital en général est totale dans ce qui doit être qualifié de crime de classe.

Face aux manifestations de colère, May fut contrainte d'annoncer l'ouverture d'une enquête publique, qui s'annonce d'ores et déjà dilatoire, se bornant à déclarer, les dents serrées et sans la moindre lueur d'empathie : « *le gouvernement fera tout son possible [sic !] pour veiller à ce qu'elles [les familles résidentes] soient relogées à Londres, et dans la mesure du possible à proximité de leur logement* ».

Les attaques terroristes comme l'incendie de la tour Grenfell ont cruellement mis en lumière la réalité du capitalisme financier pourrissant et la nature de classe de l'État britannique. Ces catastrophes dramatiques montrent qu'il est urgent d'en finir avec le système capitaliste et les gouvernements qui le défendent, pour permettre non seulement l'avenir, mais même la simple survie de tous ceux qui n'ont que leur capacité de travail pour tenter de vivre, et que ce système voit de plus en plus comme « des hommes en trop » qu'il n'hésite pas à sacrifier délibérément.

1^{er} juillet 2017, manifestation politique à Londres contre le gouvernement Tory

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté à Londres le 1^{er} juillet 2017 contre le gouvernement de Teresa May, sous le mot d'ordre « *Pas un seul jour de plus* ». Le rassemblement était notamment appelé par l'organisation « *People's Assembly Against Austerity* », « *Assemblée du peuple contre l'austérité* ». On pouvait lire sur les banderoles : « *Les Tories, dehors* », ou encore « *Les coupes (budgétaires) coûtent des vies* », ainsi que « *Justice pour Grenfell* ». Corbyn prit la parole, ainsi que le secrétaire général de Unite, Len McCluskey, et la dirigeante du TUC. C'était la première grande manifestation contre l'austérité et le gouvernement après

le vote du Brexit, mais le Labour, le TUC et les syndicats avaient très peu mobilisé pour cette initiative. Il ne fallait manifestement pas gêner le nouveau gouvernement May déjà passablement affaibli.

Corbyn, se bornant à constater platement que l'austérité et les Tories étaient « *en retrait* », déclara notamment : « *Nous sommes de plus en plus soutenus et nous sommes déterminés à forcer une autre élection dès que possible* », c'est-à-dire lorsque la bourgeoisie anglaise aura trouvé une alternative à Teresa May, ou qu'elle aura jugé que cette dernière est devenue trop encombrante.

Le parti, le programme qu'il faut à la classe ouvrière et à la jeunesse

En vérité, lors du vote du Brexit, les vraies questions étaient : pour une fraction de la bourgeoisie, en contradiction avec la City et les cercles dirigeants du capital financier qui ont mené bataille contre le Brexit, trouver les moyens de tenter d'enrayer le déclin de l'impérialisme britannique et d'en faire payer le prix aux travailleurs et à la jeunesse. Du côté de la classe ouvrière, CPS n°63 (décembre 216) indiquait « *Pour autant, aussi clair arithmétiquement qu'il soit, ce vote n'en exprime pas moins une grande confusion politique dans le camp de la classe ouvrière et de la jeunesse. S'il est incontestable qu'une partie de l'électorat du Labour a voté pour le « leave » ce n'est en aucun cas la mobilisation en masse de l'électorat ouvrier qui explique le résultat, contrairement à ce que veut faire croire une série de commentateurs « avisés ». Le « leave » l'a emporté du fait d'une mobilisation sans précédent de l'électorat petit-bourgeois, voire bourgeois, des couches les plus réactionnaires, ceux que l'on dénomme parfois les « pieds écrasés », qui font les frais de la crise économique. L'électorat de l'UKIP s'est mobilisé mais aussi une partie très importante de l'électorat traditionnel du parti conservateur, réfraction de la crise qui secoue ce parti, crise qui avait conduit Cameron à s'engager dans la voie du référendum. Ce vote n'apporte par lui-même aucune*

issue politique pour les travailleurs. Il n'a pas été un vote classe contre classe. La responsabilité en incombe aux directions des organisations ouvrières, Labour et syndicats, qui ont tout fait pour qu'il en soit ainsi. Il n'y avait pourtant là aucune fatalité ». De ce point de vue, le vote du Brexit n'a rien tranché des problèmes fondamentaux des rapports entre les classes au Royaume-Uni.

Au contraire, le Brexit est devenu le principal problème et facteur de crise de l'impérialisme britannique.

C'est sur le terrain de la lutte des classes que la situation se dénouera, tant dans les grèves et la lutte directe contre le patronat et le gouvernement Tory à son service, que dans le combat au sein du Labour Party et des syndicats pour la défense d'un programme socialiste et révolutionnaire, un programme pour en finir avec le capitalisme et aller vers une société socialiste (communiste). À commencer par le combat pour chasser le gouvernement May et les Tories du pouvoir, pour un gouvernement du seul Labour Party appuyé sur les organisations syndicales, gouvernement dont les travailleurs et les jeunes pourront exiger la satisfaction de leurs revendications, en particulier : renationalisation des transports, des services postaux ; renforcement de l'assurance-santé NHS et des hôpitaux ; droit aux études

gratuites et de haut niveau pour la jeunesse ; fin des « contrats zéro heures » et de l'exploitation exacerbée, etc., mais aussi retrait immédiat des opérations de guerre impérialistes.

Il n'y a pas d'autre alternative à l'austérité et au système capitaliste, et l'outil indispensable pour ce faire, c'est le

parti ouvrier révolutionnaire et l'internationale ouvrière révolutionnaire.

C'est sur ces perspectives que nous invitons travailleurs, jeunes et militants révolutionnaires à se regrouper, à débattre et à prendre contact avec nous.

Le 4 septembre 2017



BULLETIN D'ABONNEMENT À « COMBATTRE POUR LE SOCIALISME » (10 NUMÉROS : 20 EUROS)

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : LOCALITÉ :

Chèques à l'ordre de : A.E.P.S. - Envoyer à : A.E.P.S. – 1 bis, Rue GUTENBERG - 93100 MONTREUIL

Algérie :

**Tandis que s'exacerbent les luttes de clans
dans les plus hautes sphères du pouvoir, les gouvernements successifs
accentuent leur politique anti-ouvrière pour faire payer aux masses la crise
du capitalisme.**

**Pour y faire face : combattre pour la rupture avec le pouvoir
et pour le front unique des organisations syndicales !**

Les changements récents survenus au sommet de l'appareil d'état algérien sont l'expression des affrontements de clans au niveau le plus haut du pouvoir, et cela alors que se rapproche l'échéance de l'élection

présidentielle. Cette dernière devrait intervenir en 2019, si elle n'est pas anticipée d'ici là vu l'état de santé de Bouteflika qui laisse augurer qu'il n'ira peut-être pas au bout de son 4^e mandat.

Valse des Premiers ministres et crise politique

Après les élections législatives du 4 mai dernier et la « victoire » électorale du FLN (voir plus bas), il paraissait acquis que Sellal, Premier ministre dans le précédent gouvernement et membre éminent du FLN, serait reconduit dans ses fonctions. Le chef du FLN, le parti de Bouteflika, se permettait même par avance, tant le fait était admis, d'affirmer publiquement que « *M. Sellal avait été désigné officiellement comme Premier ministre* » (rapporté par *Le Monde* du 25 mai). Et puis, contre toute attente, Tebboune, un autre membre dirigeant du FLN, qui fut dès les années 2000 ministre de l'intérieur puis ministre de l'Habitat, puis encore ministre de l'Habitat dans le gouvernement Sellal, fut nommé Premier ministre le 25 mai... pour être limogé moins de trois mois plus tard, le 15 août, et remplacé par Ouyahia dont il a été déjà question plusieurs fois dans ces colonnes, un dirigeant du RND (autre parti « majoritaire ») qui se retrouvera à ce poste pour la quatrième fois depuis 1995.

Tout cela n'est pas une comédie à italienne, mais tiendrait du burlesque si ne s'exprimait ainsi dans les plus hautes sphères la lutte sans merci que se livrent les clans avides du pouvoir et des prébendes qu'il permet de tirer. Et cette

lutte apparaît dorénavant au grand jour comme une crise politique, à tel point que certains en appellent dorénavant ouvertement à l'armée « *garante des institutions* ». Mais l'armée elle-même n'est pas épargnée par cette lutte de clans, comme l'ont montré les épurations de ces derniers mois ainsi que les règlements de compte entre l'armée et le DRS (Département du renseignement et de la sécurité). Plus que jamais, la lutte pour la succession de Bouteflika est engagée. Pourtant, on aurait tort de croire ces clans coalisés autour de grandes forces homogènes et unies derrière un seul chef. En réalité, « *derrière chaque oligarque, il y a un clan politique. Ses riches hommes d'affaires redistribuent le gâteau à leurs amis politiques qui les protègent et soutiennent* », aurait indiqué anonymement un membre du bureau politique d'un parti majoritaire, selon la presse.

Là se trouvent les raisons fondamentales du limogeage brutal de Tebboune, et non, comme certains l'ont prétendu, dans le fait qu'il aurait pris la tête d'une « campagne anti-corruption ». Car les objectifs de Ouyahia aujourd'hui, comme ceux de Tebboune hier, restent les mêmes : mettre en œuvre les contre-réformes.

Ouyahia comme Tebboune : mettre en œuvre les contre-réformes

Le gouvernement Tebboune fut formé après les élections législatives du 4 mai. Il était chargé de mettre en œuvre la réforme des retraites et la révision du code du travail (voir plus bas). Celui de Ouyahia est formé dans le même objectif. Il comprend les mêmes ministres, à quelques différences près : Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense, chef d'état-major de l'ANP depuis 2004, qui retrouve les mêmes fonctions que dans les gouvernements précédents (il avait soutenu Bouteflika aux élections de 2014) ; Abdelkader Messahel, ministre dans les précédents gouvernements et aujourd'hui ministre des Affaires étrangères ; Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, qui organisait la chasse aux jeunes internautes « *qui, disait-il, voulaient porter atteinte à l'image des législatives* », autrement dit qui faisaient campagne à leur manière pour le boycott de ces élections-mascarades ; Il avait prétendument « ouvert une enquête » suite aux violences de ses propres services contre les étudiants en

pharmacie qui manifestaient à Alger en février dernier ; Tayeb Louh, un autre fidèle de Bouteflika, ministre de la Justice ; Abderrahmane Raouia, ministre des Finances, ancien expert du FMI ; Mustapha Guitouni, Ministre de l'Énergie, jusqu'à présent PdG de Sonelgaz, poste où il fut nommé voilà près d'un an et dont il y aurait tant à dire... Les ministres de l'Industrie, ceux du Commerce, de l'Habitat et du tourisme ont été changés, tous remplacés par des fidèles de Bouteflika. À ce propos, il faut rappeler qu'en Algérie, le régime bonapartiste veut que ce soit le président de la République, et non le premier ministre, qui forme le gouvernement. Un détail pourra-t-on rétorquer, puisqu'ils sont d'accord.

Aussi est-il fort instructif de s'arrêter d'emblée sur cette interview donnée au *Matin* le 16 mai 2017 (le lendemain de la nomination de Tebboune au poste de Premier ministre) par Ramdane Youssef Tazibt, secrétaire national et porte-parole du PT (qui fut par ailleurs député de la

wilaya d'Alger de 2012 à 2017 et vice-président du groupe parlementaire du PT) :

« Le Matindz : *Malgré toute la bonne volonté de l'opposition, la donne ne change pas depuis plusieurs décennies, le pouvoir reproduit le même schéma de fonctionnement. Que cela soit sur le plan économique ou politique. Pour autant, vous continuez à soutenir le président, seule personne censée détenir les leviers du changement...*

RYT : (...) *En toute circonstance, ce qui dicte au PT son attitude vis-à-vis du pouvoir, c'est l'intérêt du pays et du peuple. Nous avons soutenu des mesures positives, même partielles et parfois contradictoires mais nous avons continué en parallèle à nous battre sur nos propres positions et visions.*

Nous ne sommes pas les adeptes de « tout le monde est pourri ». Il y a au sein des institutions de l'État des patriotes et des non-patriotes. Nous jugeons à chaque fois à partir de faits concrets, nous jugeons sur pièce. »

« Juger sur pièce » alors que toute la politique du pouvoir, on le sait, est dirigée contre les masses laborieuses et la jeunesse ? *El Watan* du 6 septembre rendait compte de la manière de voir du PT, en citant ce même responsable :

« *Le PT appréhende, selon lui, le plan d'action du gouvernement Ouyahia dont il dit attendre de connaître le contenu « pour juger de sa pertinence : "Tebboune a ouvert des dossiers lourds et sensibles, dont celui de l'immixtion de l'argent en politique. En sera-t-il de même pour Ouyahia ?" « .*

Une interrogation qui ignore délibérément tout des mesures politiques du pouvoir contre les masses. Car « la feuille de route » de la « présidence » (entendre Bouteflika) était claire :

« L'État se doit de poursuivre et d'accélérer l'exécution des programmes nationaux de réformes initiés dans les différents secteurs économiques et administratifs (...)

L'État se doit d'apporter davantage d'harmonie entre son attachement à préserver le pouvoir d'achat des travailleurs et la prise en charge de la couche démunie, d'une part, et la régulation du marché et la protection des consommateurs de la spéculation, de l'érosion de leurs revenus et de la dégradation de leur niveau de vie, d'autre part. Vous devez vous aussi, travailleurs, travailleuses, gagner la bataille de la production, de la productivité et de la compétitivité afin de garantir l'accès de nos produits aux marchés extérieurs. Nous devons faire évoluer notre vision du capitalisme national intègre et du partenariat étranger équitable en tant que partenaires stratégiques des travailleurs pour le développement économique, et partant accepter plus aisément les réformes nécessaires pour l'amélioration des conditions d'investissement dans notre pays. »

Ce qui compte, c'est la fin, l'objectif : « *accepter plus aisément les réformes nécessaires pour l'amélioration des conditions d'investissement dans notre pays. »* Ce qui signifie : le prolétariat doit accepter et subir les réformes visant à améliorer la compétitivité des entreprises pour le meilleur profit de couches dirigeantes. Tel est le contenu des programmes de Ouyahia, comme celui de Tebboune, comme celui de Sellal auparavant. N'en déplaise au PT. Et en cette rentrée, les députés vont approuver un plan d'action présenté par le nouveau Premier ministre, précédemment chef de cabinet de Bouteflika, après avoir applaudi à celui présenté par Tebboune un trimestre plus tôt...

Le PT, héraut de la « nation » et soutien du pouvoir

À l'occasion du changement de Premier ministre, le PT a publié un communiqué reproduit dans *Informations ouvrières*, organe du POI, sans aucun commentaire. On peut y lire en préambule :

« *Sans interférer dans les prérogatives du Président de la République, le PT partage l'émoi, les inquiétudes et les interrogations légitimes des citoyens que soulève ce changement* ». Et ce communiqué poursuit :

« *Parti indépendant pour qui seuls comptent les intérêts de la nation, le PT a toujours soutenu et soutient toute action allant dans le sens des intérêts de la nation dont les mesures et orientations de salubrité publique et de patriotisme économique de monsieur Tebboune. Tout comme il a combattu et combattra toute politique antisociale et antinationale. »*

Un soutien sans faille et à Tebboune, et à Bouteflika, qui l'aurait nommé (le conditionnel est ici de rigueur vu l'état de santé physique et intellectuelle du président de la république algérienne). Un soutien enthousiaste à un Premier ministre, qui dispense au PT de rappeler les citations de Tebboune dans les affaires de corruption ainsi que son inculpation officielle dans « le plus grand scandale financier de l'Algérie » ainsi que le qualifiait la presse à l'époque, nous voulons parler de l'affaire de la banque privée El Khalifa, alors qu'il était ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme en 2001 et 2002... Un soutien

exemplaire pour un membre de l'appareil du FLN, un serviteur de l'État bourgeois qui avait pour mission, comme du chef du gouvernement, de préparer la loi des Finances et ses réformes anti-ouvrières.

Mais au-delà de ces petits arrangements politiques, ce communiqué du PT proclame un soutien sans faille à la « nation », un concept qui vise à faire supporter par la classe ouvrière la prise en charge des intérêts de la bourgeoisie. Dans, dans tout ce communiqué, il n'est à aucun moment question de « classe ouvrière », ni même de prolétariat.

Plus loin, on lit :

« *Force est donc de constater que ce changement des plus étranges à la tête de l'exécutif établi, une fois de plus, que le système finissant est incapable de se réformer, voire incapable même de se donner un peu de temps* ». Et de dispenser ensuite ses conseils au pouvoir :

« *En effet, quelle est donc la logique de ce système qui sanctionne une démarche qui pouvait réhabiliter les institutions de l'État, souillées et fragilisées par les affaires de corruption ? » Le PT fait encore mine d'ignorer que les affaires de corruption sont inhérentes à cet État déliquescents comme nous l'avons montré plus haut. Et il en conclut qu'il faut défendre « la pérennité de l'État ».* Rien dans ce communiqué des attaques programmées contre les masses laborieuses que les

gouvernements « de l'État » ont mission de mettre en œuvre en usant pour cela de la complicité des appareils syndicaux et de la matraque. Qu'il est douloureux de

découvrir encore dans la presse le PT qualifié de « parti trotskyste » !...

Quand la Banque mondiale et le FMI conseillent l'Algérie...

Début mai 2017, quelques jours avant la nomination de Tebboune au poste de Premier ministre, le pouvoir algérien avait reçu les félicitations de la Banque mondiale (BM), institution impérialiste (qui siège à Washington), créée par les États impérialistes pour tirer le meilleur parti des pays dominés. Des félicitations qui valent à l'Algérie d'être désignée comme un modèle à suivre...

« Nous regardons la mise en œuvre de cet ambitieux programme avec beaucoup d'attention car beaucoup de pays, que nous représentons, peuvent tirer profit de cette expérience. Je pense, qu'avec les compétences disponibles au niveau du gouvernement (algérien), ce programme pourra être mis en œuvre en dépit des défis existants » a déclaré Merza Hassan, porte-parole d'une délégation de la BM (propos rapportés par l'Expression du 9 mai).

Tels étaient les termes du communiqué publié par la délégation (10 membres de son conseil d'administration !) de la Banque mondiale qui s'est rendue en Algérie début mai 2017.

Il faut dire que le pouvoir algérien avait mérité ces éloges : il avait satisfait aux critères du FMI, qui soulignait voilà près d'un an les « ambitieuses mesures d'assainissement

budgétaire « appliquées par l'Algérie notamment, ainsi que par les monarchies du Golfe.

La Banque mondiale et le FMI saluent donc les mesures prises par le pouvoir algérien pour faire face à la dégringolade des prix du pétrole, qui ampute gravement les ressources du pays, dont l'économie est totalement dépendante des hydrocarbures, et qui, semble-t-il, ne va pas s'arrêter là après la décision de Trump de se retirer de l'accord de Paris sur le climat et de favoriser la production de pétrole de schiste aux États-Unis.

En effet, dans son rapport annuel publié le 1^{er} juin, le FMI vient de « recommander » à l'Algérie de mettre en place un « dispositif de régulation des crises » qui risqueront de survenir dans le secteur bancaire en raison de la « raréfaction des ressources financières suite à la chute des revenus pétroliers » (selon *El Watan* du 5 juin). L'alarme est à nouveau donnée, et il apparaît clairement que la politique de contre-réformes mise en œuvre par le gouvernement pour tenter de résoudre la crise va aller en s'accroissant. Ce qui signifie une aggravation des attaques contre le prolétariat en perspective.

Poursuite et aggravation de la politique d'austérité

Le FMI avait déjà prôné « l'élargissement de l'assiette fiscale, la rationalisation des dépenses et le remplacement progressif des subventions énergétiques, en offrant un soutien direct au plus démunis ». Ce qui veut dire : hausse des taxes et fin des subventions (aliments énergie, santé, éducation...), ce que la loi des Finances 2017 a commencé à appliquer. Quand on sait que les subventions, pour le seul le domaine de l'énergie, se montent à 60 milliards de dollars environ, on mesure ce que va signifier cette politique d'austérité !

Car après la libération des prix de l'essence, du gaz, de l'électricité, après la réforme des retraites (voir plus loin), viendra le tour de la santé... pour en finir avec la gratuité des soins, avec, déjà, l'arrêt des chantiers des hôpitaux.

Voilà la politique que le pouvoir et les gouvernements nommés après les législatives mettent en œuvre et ont pour tâche d'accentuer, et qui sera sans nul doute renforcée avec la loi de Finances 2018. Elle se résume à : faire payer au prolétariat et à la jeunesse la crise du capitalisme qui entraîne la baisse des prix du pétrole (et donc des « revenus pétroliers », ce qui a déjà provoqué l'épuisement du fonds de régulation des recettes : plus de 5000 milliards de dinars, quasiment réduits à néant à ce jour).

Plusieurs entreprises publiques et privées ne paient plus les salaires depuis des mois. Le chômage augmente : officiellement près de 27 % chez les jeunes ! Les prix augmentent : 7,7 % d'inflation en février 2017 en glissement annuel, tandis que l'amendement sur la loi sur la monnaie et le crédit adopté le 6 septembre par le conseil des ministres laisse envisager un recours à la planche à billets pour financer le déficit public dû pour l'essentiel au

non recouvrement de milliards d'arriérés d'impôts d'entreprises, de milliards de crédits concédés aux entreprises et non remboursés, à la fuite de capitaux, à la corruption... Cette inflation va aggraver la baisse du pouvoir d'achat, tandis que, par ailleurs, le ministre de l'Énergie a laissé récemment entendre une augmentation des tarifs du gaz et de l'électricité dans le cadre de la préparation de la loi des Finances 2018.

À cela s'ajoutent l'état d'insalubrité des hôpitaux (selon le Professeur Kamel Bouzid, chef de service oncologie au Centre Pierre et Marie Curie d'Alger, 20 000 cancéreux meurent chaque année sans avoir été hospitalisés), un système de santé déliquéscent, la dégradation de l'enseignement universitaire (pour les quelque 2 millions d'étudiants), des conditions d'enseignement, la précarité des logements, les bidonvilles, les chantiers arrêtés, la misère, la corruption, la bureaucratie !...

La question du logement est de plus en plus dramatique. L'État n'honore plus ses factures auprès des entreprises du bâtiment en charge de la construction de logements sociaux. Le résultat est que les entreprises interrompent les travaux, mettent leurs ouvriers au chômage, en même temps que les listes d'attente pour ces logements s'allongent de manière considérable.

La jeunesse, l'enfance sont dans une situation de détresse terrible. L'État qui assurait le financement des cantines scolaires a décidé de « décentraliser » cette tâche aux collectivités locales, contre une subvention par enfant, au demeurant très insuffisante, pour assurer un repas correct. Le résultat : d'après la presse, près de 10 % des cantines ont fermé, et les enfants demeurent la journée le ventre creux.

Dans le même temps, le budget alloué aux forces de répression ne connaît pas l'austérité. Selon les données de la Banque mondiale, l'Algérie est en tête au classement

des pays ayant durant ces dernières années le plus augmenté le budget militaire.

**Réforme des retraites, révision du code du travail, loi sanitaire :
combattre la politique du gouvernement, et non l'accepter**

Telles sont les conséquences de la politique que les gouvernements successifs ont mise en œuvre et qui a été définie en concertation avec le patronat, mais aussi avec la direction de l'UGTA, notamment lors de la 19^e Tripartite de juin 2016 : au nom de la défense des intérêts de la « nation », qui ne sont en réalité que les intérêts du capital, les directions syndicales participent ainsi à l'élaboration de la politique anti-ouvrière du gouvernement.

Ainsi, la remise en cause du droit à la retraite a été co-élaborée par le gouvernement, le patronat et la direction de

l'UGTA. Le communiqué commun sorti de la Tripartite en attestait. En ayant accordé « généreusement » une hausse des pensions de 2,5 %, le gouvernement souhaitait faire passer cette réforme sans trop de remous. Mais la pension que touche plus de la moitié des retraités est inférieure à 18 000 dinars, ce qui représente une augmentation de 450 dinars (3,70 euros !) immédiatement absorbée par la hausse des produits alimentaires.

La direction de l'UGTA comme celles des syndicats autonomes doivent rompre les discussions avec le gouvernement et réaliser le front unique ouvrier pour exiger le retrait des contre-réformes !

Le Parlement a adopté dans ses grandes lignes, en novembre dernier, la loi sur la réforme des retraites concoctée par la Tripartite. Les manifestations, grèves, à l'appel des syndicats autonomes et de sections locales de l'UGTA, quand elles ont pu avoir lieu, n'y ont rien fait : il manquait une action centralisée de la classe ouvrière. En fin de compte, Bouteflika a autorisé le départ en retraite des travailleurs ayant atteint les trente-deux années de cotisation et l'âge de 58 ans en 2017 : une aumône qui ne concerne qu'une infime minorité de travailleurs. L'essentiel de la réforme reste.

Le 27 novembre 2016, la police avait empêché violemment une manifestation contre la réforme des retraites, arrêté de nombreux manifestants, dont des syndicalistes. La matraque et la concertation avec les bureaucrates syndicaux, deux moyens complémentaires pour tenter de museler les masses exploitées.

Quant à la réforme du code du travail, le ministre avaient demandé aux directions syndicales de présenter sans délai leurs observations et propositions sur l'avant-projet du texte de loi (qu'elle ont entre les mains depuis février dernier au moins). Or que dit ce projet, dont la philosophie générale est « d'améliorer la compétitivité des entreprises » et de « lutter contre le chômage » ? Différentes organisations syndicales l'ont expliqué : il encourage la précarité par les formules de pré-emploi, il introduit plus de flexibilité, il s'attaque au droit de grève et plus généralement aux droits syndicaux, il réduit le rôle de l'Inspection du travail, il favorise les droits du patron au détriment de ceux des travailleurs, etc.

Les directions syndicales auraient dû non seulement le refuser, mais refuser d'en discuter avec le gouvernement ! Voilà ce qu'elles devaient déclarer dans l'unité face au gouvernement.

Or ce projet va maintenant passer devant l'Assemblée nationale (APN), il fera sans nul doute partie du plan d'action du gouvernement Ouyahia. Il faut en exiger le retrait !

Enfin, la loi sanitaire. Elle est dictée par la réduction des moyens financiers attribués à la Santé et le besoin de faire de économies... sur le dos des travailleurs du secteur et des patients : limiter l'accès aux soins, baisse du budget de

l'état, fin de la médecine gratuite « à l'exception des démunis et des catégories particulières identifiées par la législation et la réglementation en vigueur et sans préjudice des principes d'équité et d'égal accès aux soins, l'établissement public à caractère sanitaire perçoit une participation des usagers modulée en fonction de la nature des prestations dispensées » (article 307), les « catégories particulières » étant les enfants ou les personnes âgées, introduction du privé, etc. Une attaque de grande ampleur pour limiter les coûts et de rentabiliser ce secteur. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans ce bulletin.

Le PT déclare à ce sujet :

« il est question de réforme du secteur de la santé qui a vécu des drames humains insupportables et inacceptables cet été (morts de parturientes dans plusieurs wilayas, violences contre les vaillants personnels de santé...) résultats de choix politiques du gouvernement qui a imposé l'annulation de la retraite proportionnelle sans condition d'âge qui a provoqué une saignée des fonctionnaires du secteur sans toutefois les remplacer et la réduction du budget des hôpitaux de ...75%.

Pour le PT, il faut un plan d'urgence pour sauver les hôpitaux et retirer officiellement le projet de loi santé et répondre aux revendications des travailleurs du secteur. »

Mais le PT ajoute :

« Sur le plan d'action du gouvernement on attend le document et la déclaration d'Ahmed Ouyahia et on se prononcera en toute objectivité selon les engagements qu'il prononcera sur justement la préservation réelle du caractère social de l'État et la préservation de l'argent public de la prédation et d'autres questions concernant les intérêts de la nation et de la majorité du peuple. »

Cela n'est pas sans rappeler les positions de la direction de FO et de la CGT en France qui « attendaient de connaître le contenu » des ordonnances sur le code du travail alors qu'il ne faisait aucun doute de ce qu'il serait... Aucun jeune, aucun travailleur ne doute des intentions des gouvernements au service de la bourgeoisie.

En conclusion, Il faut dénoncer et s'opposer à la participation des directions syndicales à ces concertations et « tripartites » qui n'ont qu'un seul objectif : les associer, les lier à la politique du pouvoir, comme l'expliquait

récemment le Cercle d'Action et de réflexion autour de l'Entreprise (CARE), un organisme bourgeois qui vient de produire un document insistant sur le fait que : « les instances de délibération économique actuelles sont "nécessaires, mais insuffisantes". Les défis auxquels fait face l'Algérie exigent, selon le Cercle, de nouvelles formes de concertation plus inclusives où chaque partie doit être redevable des missions qui lui incombent. (...) Il s'agit de promouvoir une nouvelle culture de partenariat basée sur une réelle confiance en l'entreprise et ses représentants, de nouvelles méthodes de collaboration impliquant l'ensemble des parties prenantes (gouvernement,

administration nationale et locale, entreprises, associations professionnelles et organisation patronales, syndicats, universitaires, experts...). » (Le Temps, 12 juin 2017).

Et Zemali, le nouveau ministre du Travail du gouvernement Ouyahia, d'ajouter : « nous avons noté au cours de la première moitié de cette année environ 100 cas de conflits collectifs de travail, une indication claire de l'existence d'une activité syndicale en Algérie. Nous espérons et travaillons à réduire le nombre de ces conflits de travail en adoptant la culture du dialogue » .

Les élections législatives du 4 mai 2017 étaient jouées d'avance

Dans ce contexte, se sont tenues ce que le pouvoir appelle les « élections législatives ». Le Conseil constitutionnel en a annoncé les résultats définitifs le 19 mai. Soit, après correction : 161 sièges au FLN, 100 sièges au RND, autre parti du pouvoir (dont le responsable, Ouyahia, est chef du Cabinet de la Présidence), 34 sièges pour le MSP (Mouvement de la société pour la paix, islamiste), 20 pour le parti TAJ (proche du pouvoir), 15 pour Nahda-adalabina, 14 pour le front el Moustakbal, 14 également pour le FFS, 13 pour le MPA (Mouvement populaire algérien), 11 pour le PT, 9 pour le RCD... Quant au taux d'abstention officiel, il approche les 75 %.

Sans surprise, le FLN et le RND ont conservé la majorité absolue à l'ANP. *Libération* du 5 mai peut s'en amuser :

« Si l'on y ajoute les sièges des petits partis proches du pouvoir, comme les islamistes du Rassemblement de l'espoir de l'Algérie (TAJ, 19 élus) et le Mouvement populaire algérien (droite, 13 élus), le bloc majoritaire qui soutient le gouvernement est, à deux députés près, exactement de la même taille que lors du précédent mandat. La « stabilité » si chère au régime frise la caricature. Le résultat du scrutin avait d'ailleurs été anticipé par toute la presse algérienne. »

Ces résultats démontrent à ceux qui pourraient encore en douter l'ampleur de la fraude. Car la population a refusé de cautionner des élections jouées d'avance, faites sur mesure par et pour le pouvoir. Dans la plupart des cas, les meetings électoraux étaient quasi déserts. Tout le monde le sait, le dit, preuves à l'appui, les urnes ont été bourrées. De plus, à l'abstention massive, il faut ajouter les votes blancs et nuls.

Les travailleurs et la jeunesse ont refusé de se prêter à cette farce électorale alors même que toutes les forces politiques (y compris le PT et le PST pabliste les appelaient à aller voter, ces derniers faisant par avance porter aux abstentionnistes la responsabilité de la reconduite du FLN et du RND). Et dans certaines wilayas, comme celle de Bouira, des jeunes ont cherché à empêcher ce simulacre d'élections en saccageant les urnes, donnant tout son sens à ce qui signifierait le mot « boycott ».

Comment voir alors dans le résultat fabriqué des élections, comme le fait Louisa Hanoune, du PT, une tentative de « putsch contre le Président », alors que ce système vise à conforter ce régime et son président ?

Combattre pour la construction d'une avant-garde révolutionnaire

Le 16 mai dernier, El Ghazi, alors ministre du Travail, retirait le récépissé d'enregistrement au SNATEG (Syndicat national autonome des travailleurs de l'électricité et du gaz), autrement dit tentait de dissoudre ce syndicat. Cet événement faisait suite aux poursuites judiciaires engagées par la direction de Sonelgaz (80 000 salariés) contre les délégués syndicaux et aux sanctions contre les travailleurs pour leurs activités syndicales. Aujourd'hui, 46 délégués syndicaux du SNATEG du groupe Sonelgaz restent licenciés pour leur activité syndicale.

Il s'agit d'une preuve supplémentaire : le pouvoir cherche à aller encore plus loin dans l'intimidation et la répression, Sonelgaz prenant valeur d'exemple vu l'importance de ce groupe en Algérie. Non seulement il interdit ou empêche les manifestations (à Bouira, les forces de sécurité ont bloqué le campus en avril dernier pour empêcher les étudiants de commémorer le « printemps berbère »), matraque, assigne en justice et emprisonne travailleurs, jeunes, étudiants et syndicalistes, mais il voudrait interdire les syndicats qui ne sont pas à sa botte. Il veut par là interdire à la classe ouvrière de se doter des organisations

qui lui permettraient d'exprimer ses revendications et de combattre la politique bourgeoise du pouvoir.

Mais le prolétariat et la jeunesse en Algérie, comme dans tout le Maghreb, conserve une puissance sociale intacte. Nul doute que le gouvernement algérien scrute avec inquiétude le cours des événements au Maroc et redoute d'être confronté en Algérie à une mobilisation similaire. Ce sont les mêmes questions que celles qui se posent aux travailleurs et à la jeunesse qui s'y trouvent posées : les exactions brutales de l'appareil policier, le droit au logement, le droit à la santé confronté au délabrement total du système de santé, des hôpitaux, la pénurie de médicaments, l'accès à l'instruction et à l'université, etc.

Selon *La Nouvelle République* du 18 juin dernier, un mouvement important s'est développé chez les cheminots : « Le mouvement a aussitôt connu un effet d'entraînement puisque dès 6h00, l'ensemble des travailleurs des gares de Souk-Ahras jusqu'à Constantine via les mines de fer de Boukhadra et Ouenza et celles de phosphate de Djebel Onk ont débrayé. C'est ce qu'a révélé M. Chouchen qui a précisé : "Faute de coordination avec les animateurs de la Fédération des

cheminots à Alger, les travailleurs n'ont pas suivi le mot d'ordre de grève les deux premiers jours. Après consultation, ils ont décidé de débrayer dès aujourd'hui. Le mouvement a été entamé à partir de Souk-Ahras pour ensuite se généraliser à l'ensemble des 10 000 cheminots de l'est du pays. Avec une meilleure coordination, notre mouvement atteindra son objectif. C'est-à-dire la satisfaction de nos revendications légitimes dont l'augmentation des salaires qui n'a pas été appliquée malgré les engagements pris en 2009" ». Le journal poursuit :

« En décidant de répondre positivement au mot de leur fédération (UGTA, ndlr) alors que celle-ci les avait ignorés durant les deux premiers jours de grève, les cheminots des dépôts de l'est du pays ont donné une plus grande ampleur au mouvement de grève. Le débrayage des travailleurs du dépôt de Souk-Ahras a entraîné la paralysie totale de tout le trafic ferroviaire de Souk-Ahras, Tebessa, Annaba jusqu'à Constantine, pour ne citer que ces zones. Préalablement, 2000 délégués des travailleurs cheminots avaient tenu un sit-in devant le siège de la centrale syndicale UGTA à Alger. Ils avaient pour objectif de débattre de leur mouvement de revendications avec A. Sidi-Saïd, le secrétaire général. » (La Nouvelle République, le 18 juin 2017). Curieusement, on ne trouve plus aucune trace de cette information... Mais elle est particulièrement instructive sur la volonté des

travailleurs d'utiliser leurs organisations pour affronter le pouvoir.

Car les revendications de la classe ouvrière et de la jeunesse posent la question du pouvoir, c'est-à-dire concrètement d'un autre gouvernement qui satisfasse les revendications ouvrières et celle de la jeunesse.

Mais ce qui manque aux travailleurs et à la jeunesse algérienne, c'est un Parti ouvrier révolutionnaire combattant pour un véritable gouvernement ouvrier, rompant avec l'impérialisme, expropriant le capital et organisant la production en fonction des besoins des masses, engageant le démantèlement du tentaculaire appareil de répression, expulsant la caste parasitaire et corrompue qui gouverne aujourd'hui l'Algérie en collaboration avec les puissances impérialistes.

Le combat pour un véritable gouvernement ouvrier en Algérie est inséparable du combat pour les États-Unis socialistes du Maghreb, associant fraternellement les prolétariats des différents pays, qui ont été dans l'histoire si profondément liés par le combat commun contre le colonialisme français.

C'est pour ce combat, et pour celui des États-Unis socialistes du Maghreb, que l'avant-garde doit se regrouper afin de construire la force politique nécessaire, c'est-à-dire le parti ouvrier révolutionnaire et l'Internationale ouvrière révolutionnaire.

Le 9 septembre 2017

